

RAPPORT AUX ACTIONNAIRES  
DU PREMIER TRIMESTRE DE 2017

LE 25 AVRIL 2017

# T1



# Table des matières

Rapport de gestion .....	1
1 Vue d'ensemble .....	3
1.1 Faits saillants financiers .....	3
1.2 Principaux faits récents touchant notre société et nos activités .....	4
1.3 Hypothèses .....	5
2 Analyse financière consolidée .....	6
2.1 Comptes consolidés de résultat de BCE .....	6
2.2 Connexions clients .....	6
2.3 Produits d'exploitation .....	7
2.4 Coûts d'exploitation .....	8
2.5 Bénéfice net .....	10
2.6 BAIIA ajusté .....	10
2.7 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres .....	11
2.8 Amortissements .....	11
2.9 Charges financières .....	11
2.10 Autres produits .....	12
2.11 Impôt sur le résultat .....	12
2.12 Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et BPA .....	12
3 Analyse des secteurs d'activité .....	13
3.1 Services sans fil de Bell .....	13
3.2 Services sur fil de Bell .....	17
3.3 Bell Média .....	22
4 Gestion financière et des capitaux .....	25
4.1 Dette nette .....	25
4.2 Données liées aux actions en circulation .....	25
4.3 Flux de trésorerie .....	26
4.4 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi .....	27
4.5 Gestion des risques financiers .....	28
4.6 Notations .....	29
4.7 Liquidité .....	29
5 Information financière trimestrielle .....	30
6 Cadre réglementaire .....	31
7 Risques d'entreprise .....	32
8 Méthodes comptables, mesures financières et contrôles .....	34
8.1 Nos méthodes comptables .....	34
8.2 Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés .....	34
8.3 Contrôles et procédures .....	37
États financiers consolidés .....	38
Comptes consolidés de résultat .....	38
États consolidés du résultat global .....	39
États consolidés de la situation financière .....	40
États consolidés des variations des capitaux propres .....	41
Tableaux consolidés des flux de trésorerie .....	42
Notes annexes .....	43
Note 1 Renseignements sur la société .....	43
Note 2 Mode de présentation et principales méthodes comptables .....	43
Note 3 Acquisitions et cessions d'entreprises .....	43
Note 4 Information sectorielle .....	46
Note 5 Coûts d'exploitation .....	47
Note 6 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres .....	47
Note 7 Autres produits .....	47
Note 8 Bénéfice par action .....	48
Note 9 Dette .....	48
Note 10 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi .....	49
Note 11 Actifs et passifs financiers .....	49
Note 12 Capital social .....	51
Note 13 Paiements fondés sur des actions .....	51

# Rapport de gestion

Dans ce rapport de gestion, les expressions *nous*, *notre/nos*, *BCE* et *la société* désignent, selon le contexte, BCE Inc. ou, collectivement, BCE Inc., Bell Canada, leurs filiales, leurs partenariats et leurs entreprises associées. *Bell* désigne, selon le contexte, Bell Canada ou, collectivement, Bell Canada, ses filiales, ses partenariats et ses entreprises associées. *MTS* désigne, selon le contexte, jusqu'au 17 mars 2017, Manitoba Telecom Services Inc. ou, collectivement, Manitoba Telecom Services Inc. et ses filiales; et *Bell MTS* désigne, à partir du 17 mars 2017, les activités combinées de MTS et de Bell Canada au Manitoba.

Tous les montants dans ce rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Se reporter à la section 8.2, *Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés*, aux pages 34 à 37, pour obtenir la liste des mesures financières non définies par les PCGR et des indicateurs de performance clés définis.

Veillez vous reporter aux états financiers consolidés non audités de BCE pour le premier trimestre de 2017 (états financiers du T1 2017) lorsque vous lirez ce rapport de gestion. Nous vous encourageons également à lire le rapport de gestion de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, daté du 2 mars 2017 (rapport de gestion annuel 2016 de BCE). Sauf indication contraire, en préparant ce rapport de gestion, nous avons tenu compte de l'information disponible jusqu'au 25 avril 2017, soit la date du présent rapport de gestion.

Vous trouverez plus d'information sur nous, y compris la notice annuelle de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, datée du 2 mars 2017 (notice annuelle 2016 de BCE), ainsi que les derniers rapports financiers, y compris le rapport de gestion annuel 2016 de BCE, sur le site Web de BCE, à [BCE.ca](http://BCE.ca), sur SEDAR, à [sedar.com](http://sedar.com), et sur EDGAR, à [sec.gov](http://sec.gov).

Veillez également consulter le communiqué de presse de BCE présentant les résultats du premier trimestre de 2017, qui sera publié le 26 avril 2017 et pourra être consulté sur le site Web de BCE, à [BCE.ca](http://BCE.ca), sur SEDAR, à [sedar.com](http://sedar.com), et sur EDGAR, à [sec.gov](http://sec.gov).

Ce rapport de gestion traite de nos activités d'exploitation, de notre performance, de notre situation financière et d'autres sujets pour les trimestres (T1) clos les 31 mars 2017 et 2016.

## MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Ce rapport de gestion, y compris, en particulier, mais sans s'y limiter, la section et les sous-sections *Hypothèses*, la section 1.2, *Principaux faits récents touchant notre société et nos activités*, la section 3.1, *Services sans fil de Bell – Principaux faits récents touchant nos activités*, la section 3.2, *Services sur fil de Bell – Principaux faits récents touchant nos activités*, et la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, contiennent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations portant sur nos plans de déploiement pour les réseaux et les dépenses d'investissement connexes, le dividende par action ordinaire annualisé de BCE pour 2017, et nos perspectives commerciales, objectifs, plans et stratégies. Les déclarations prospectives comprennent également toutes les autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques. Une déclaration est dite prospective lorsqu'elle utilise les connaissances actuelles et les prévisions du moment pour formuler une déclaration touchant l'avenir. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à* et *aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion décrivent nos attentes en date du 25 avril 2017 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois canadiennes en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser ces déclarations prospectives, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs ni pour toute autre raison.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Par conséquent, nous ne pouvons garantir la réalisation des déclarations prospectives et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre nos perspectives commerciales, nos objectifs, nos plans et nos priorités stratégiques, ainsi que le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Nous avons formulé certaines hypothèses relatives à l'économie, au marché et aux activités d'exploitation dans la préparation des déclarations prospectives figurant dans le présent rapport de gestion. Ces hypothèses comprennent, sans s'y limiter, les hypothèses qui sont décrites dans la section et les différentes sous-sections du présent rapport de gestion intitulées *Hypothèses*, intégrées par renvoi dans la présente mise en garde. Nous jugeons que nos hypothèses étaient raisonnables au 25 avril 2017. Si nos hypothèses se révélaient inexactes, nos résultats réels pourraient être considérablement différents de ce que nous prévoyons. À moins d'indication contraire dans ce rapport de gestion, les priorités stratégiques, les perspectives commerciales et les hypothèses décrites dans le rapport de gestion annuel 2016 de BCE demeurent essentiellement inchangées.

Les principaux facteurs de risque, y compris, sans s'y limiter, ceux liés au cadre réglementaire, à la concurrence, aux conditions économiques et financières, aux activités d'exploitation, à la technologie et autres en conséquence desquels les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives mentionnées précédemment et les autres déclarations prospectives contenues dans ce rapport de gestion, comprennent, mais sans s'y limiter, les risques décrits ou mentionnés à la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, et à la rubrique 7, *Risques d'entreprise*, intégrées par renvoi dans la présente mise en garde.

Le lecteur est prié de tenir compte du fait que les risques décrits dans les rubriques mentionnées ci-dessus et dans les autres rubriques de ce rapport de gestion ne sont pas les seuls risques susceptibles de nous toucher. D'autres risques et incertitudes que, pour l'instant, nous ignorons ou jugeons négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable significative sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation. Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments exceptionnels, ni de cessions, de monétisations, de fusions, d'acquisitions, d'autres regroupements d'entreprises ou d'autres transactions qui pourraient être annoncés ou survenir après le 25 avril 2017. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend des faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités.

# 1 Vue d'ensemble

## 1.1 Faits saillants financiers

### Faits saillants trimestriels de BCE pour le T1 2017

Produits d'exploitation	Bénéfice net	BAlIA ajusté <sup>(1)</sup>	Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	Bénéfice net ajusté <sup>(1)</sup>	Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	Flux de trésorerie disponibles <sup>(1)</sup>
5 384 \$	725 \$	2 214 \$	679 \$	758 \$	1 313 \$	489 \$
millions +2,2 % vs T1 2016	millions (4,4) % vs T1 2016	millions +2,4 % vs T1 2016	millions (4,0) % vs T1 2016	millions +3,3 % vs T1 2016	millions +1,8 % vs T1 2016	millions +17,0 % vs T1 2016

### Connexions clients de BCE

Services sans fil <sup>(2)</sup> Total	Services sans fil <sup>(2)</sup> Postpayés	Services Internet haute vitesse <sup>(2)(3)</sup>	Services de télévision (télé) <sup>(2)</sup>	Services d'accès au réseau (SAR) <sup>(2)</sup>
+8,6 %	+10,0 %	+9,0 %	+3,2 %	+0,1 %
8,9 millions d'abonnés au 31 mars 2017	8,1 millions d'abonnés au 31 mars 2017	3,7 millions d'abonnés au 31 mars 2017	2,8 millions d'abonnés au 31 mars 2017	6,6 millions d'abonnés au 31 mars 2017

### Faits saillants – Comptes de résultat de BCE

	T1 2017	T1 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Produits d'exploitation				
Services	5 051	4 908	143	2,9 %
Produits	333	362	(29)	(8,0)%
Total des produits d'exploitation	5 384	5 270	114	2,2 %
Coûts d'exploitation	(3 170)	(3 107)	(63)	(2,0)%
BAlIA ajusté	2 214	2 163	51	2,4 %
Marge du BAlIA ajusté <sup>(1)</sup>	41,1 %	41,0 %		0,1 %
Bénéfice net attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires	679	707	(28)	(4,0)%
Actionnaires privilégiés	31	37	(6)	(16,2)%
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle (PNDPC)	15	14	1	7,1 %
<b>Bénéfice net</b>	<b>725</b>	<b>758</b>	<b>(33)</b>	<b>(4,4)%</b>
Bénéfice net ajusté	758	734	24	3,3 %
Bénéfice net par action ordinaire (BPA)	0,78	0,82	(0,04)	(4,9)%
<b>BPA ajusté <sup>(1)</sup></b>	<b>0,87</b>	<b>0,85</b>	<b>0,02</b>	<b>2,4 %</b>

(1) Les termes BAlIA ajusté, marge du BAlIA ajusté, bénéfice net ajusté, BPA ajusté et flux de trésorerie disponibles sont des mesures financières non définies par les PCGR et n'ont pas de définition normalisée en vertu des Normes internationales d'information financière (IFRS). Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 8.2, Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés – BAlIA ajusté et marge du BAlIA ajusté, Bénéfice net ajusté et BPA ajusté ainsi que Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution, dans ce rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires, y compris un rapprochement avec la mesure financière définie par les IFRS la plus comparable.

(2) En raison de l'acquisition de MTS le 17 mars 2017, notre clientèle d'abonnés des services sans fil, des services Internet haute vitesse, des services de télé et des SAR a augmenté de 476 932 (418 427 abonnés des services postpayés), de 229 470, de 108 107 (104 661 abonnés du service de télévision sur protocole Internet (télé IP)) et de 419 816 (223 663 abonnés résidentiels et 196 153 abonnés d'affaires), respectivement. Après le T1 2017, soit le 1<sup>er</sup> avril 2017, dans le cadre d'une entente conclue avec le Bureau de la concurrence, BCE a cédé à TELUS Communications Inc. (TELUS) environ le quart des abonnés des services sans fil postpayés ainsi acquis de MTS.

(3) À la suite de la révision des comptes clients par un revendeur de services de gros, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse au début du T1 2017 afin de retrancher 3 751 unités non génératrices de produits.

## Faits saillants – Tableaux des flux de trésorerie de BCE

	T1 2017	T1 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 313	1 290	23	1,8 %
Dépenses d'investissement	(852)	(852)	–	–
Flux de trésorerie disponibles	489	418	71	17,0 %

## Faits saillants financiers du T1 2017

BCE a généré une croissance des produits des activités ordinaires de 2,2 % au T1 2017 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, soutenue par l'augmentation de 2,9 % des produits tirés des services découlant de la croissance dans nos trois secteurs, atténuée par la diminution des produits d'exploitation tirés des produits de 8,0 % d'un exercice à l'autre.

Le bénéfice net a diminué de 4,4 % au premier trimestre de 2017 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de l'augmentation des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres découlant de l'acquisition de MTS, l'augmentation du BAIIA ajusté ayant été contrebalancée par l'augmentation du montant au titre de la dotation à l'amortissement des immobilisations incorporelles et des charges financières.

Le BAIIA ajusté a augmenté de 2,4 % au T1 2017 par rapport au premier trimestre de 2016, ce qui découle de la progression des produits tirés de nos services en raison de la croissance des produits tirés des services sans fil, Internet et de télé IP et des abonnements dans les médias, de la contribution positive des acquisitions de Les Réseaux Q9 Inc. (Q9) et de MTS, ainsi que des mesures efficaces de compression des coûts dans les Services sur fil de Bell. Cette augmentation a été atténuée par les fortes pressions exercées par la réglementation sur nos trois secteurs, l'érosion continue des produits tirés de nos services voix et données traditionnels et de la télé par satellite, la faiblesse du marché publicitaire de Bell Média, les investissements accrus dans la fidélisation de la clientèle et l'acquisition d'abonnés dans le sans-fil, ainsi que la hausse des coûts relatifs à la programmation et au contenu dans notre secteur Bell Média.

Le BPA de BCE, de 0,78 \$ au T1 2017, a diminué de 0,04 \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation de BCE a augmenté par suite de l'émission d'actions dans le cadre de l'acquisition de MTS conclue en mars 2017, ce qui a accru la dilution du BPA par rapport au T1 2016.

À l'exclusion de l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des (pertes nettes) profits nets sur placements, des charges pour perte de valeur et des coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette, le bénéfice net ajusté au premier trimestre de 2017 s'est établi à 758 millions \$, soit 0,87 \$ par action ordinaire, comparativement à 734 millions \$, soit 0,85 \$ par action ordinaire, à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au premier trimestre de 2017 ont augmenté de 23 millions \$ par rapport au T1 2016, en raison de la hausse du BAIIA ajusté et de la diminution des coûts liés aux indemnités de départ et autres coûts payés; cette augmentation a été partiellement contrebalancée par l'augmentation des coûts liés aux acquisitions et autres payés et par la hausse de l'impôt sur le résultat payé.

Les flux de trésorerie disponibles au T1 2017 ont augmenté de 71 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés.

## 1.2 Principaux faits récents touchant notre société et nos activités

### Conclusion de l'acquisition de MTS

Le 17 mars 2017, BCE a conclu l'acquisition de MTS initialement annoncée le 2 mai 2016, en acquérant la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de MTS pour une contrepartie totale de 2 933 millions \$ et en reprenant une dette nette de 972 millions \$. BCE a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de MTS, moyennant la somme de 40 \$ par action, qui a été payée à raison de 55 % par l'émission d'actions ordinaires de BCE et à raison de 45 % en trésorerie. La composante en trésorerie, de 1 339 millions \$, a été financée à l'aide d'un financement par emprunt, et BCE a émis environ 27,6 millions d'actions ordinaires pour la composante en capital social. Les activités combinées des deux entreprises au Manitoba se déroulent maintenant sous l'appellation *Bell MTS*. Le 1<sup>er</sup> avril 2017, BCE a conclu la cession d'environ un quart des abonnés des services sans fil postpayés et de 15 établissements de vente au détail que détenait MTS, ainsi que de certains actifs réseau manitobains, à TELUS, pour un produit total de 318 millions \$.

### Hausse du dividende par action ordinaire

Le 1<sup>er</sup> février 2017, le conseil d'administration de BCE (le conseil) a approuvé une hausse de 5,1 %, soit 14 cents par action, du dividende par action ordinaire annuel, qui est passé de 2,73 \$ par action à 2,87 \$ par action, à compter du dividende du premier trimestre de 2017 de BCE payé le 15 avril 2017 aux actionnaires ordinaires inscrits le 15 mars 2017. Il s'agit de la treizième hausse du dividende par action ordinaire annuel de BCE depuis le quatrième trimestre de 2008, représentant une hausse globale de 97 %.

## Émission de titres d'emprunt de 1,5 milliard \$

Le 27 février 2017, Bell Canada a réalisé une émission publique de débentures à moyen terme (MTN) pour un montant en capital de 1,5 milliard \$ dans le cadre de son programme de débentures MTN en deux séries. Les débentures MTN, série M-44, d'un montant en capital de 1 milliard \$, viendront à échéance le 27 février 2024 et sont assorties d'un taux d'intérêt annuel de 2,70 %. Les débentures MTN, série M-45, d'un montant en capital de 500 millions \$, viendront à échéance le 27 février 2047 et sont assorties d'un taux d'intérêt annuel de 4,45 %. Ces débentures MTN sont totalement et inconditionnellement garanties par BCE Inc. Le produit net de cette émission a principalement servi à financer partiellement l'acquisition de MTS par BCE et à rembourser la dette à court terme.

## Nomination au conseil d'administration de BCE

Le 8 mars 2017, BCE a annoncé la nomination de Karen Sheriff en vue de son élection au conseil de BCE, et le départ à la retraite de Ronald Brenneman, qui siégeait au conseil de BCE, lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de BCE qui aura lieu à Ottawa le 26 avril 2017. Mme Sheriff, l'une des hautes dirigeantes les plus émérites du secteur des télécommunications au Canada, occupait dernièrement le poste de présidente et chef de la direction de Q9, soit de janvier 2015 à octobre 2016. Avant d'occuper ses fonctions au sein de Q9, Mme Sheriff a été présidente et chef de la direction de Bell Aliant de 2008 à 2014, après avoir occupé pendant plus de 9 ans des postes de direction au sein de BCE. Ronald Brenneman quittera le conseil d'administration de BCE après plus de 13 ans de bons et loyaux services, notamment à titre de président du comité des ressources en cadres et de rémunération, et de membre du comité de la caisse de retraite.

## 1.3 Hypothèses

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2016 de BCE, mises à jour ou complétées dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes relatives à l'économie et au marché ainsi que les diverses hypothèses mentionnées dans les sous-sections *Hypothèses* de la rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, du présent rapport de gestion.

### HYPOTHÈSES RELATIVES À L'ÉCONOMIE CANADIENNE

- Une amélioration graduelle de la croissance économique, basée sur la plus récente estimation de la Banque du Canada de la croissance du produit intérieur brut du Canada de 2,6 % en 2017, ce qui représente une augmentation de cinquante points de base par rapport à l'estimation antérieure de 2,1 %.
- Une modeste croissance des niveaux d'emploi, car le niveau d'investissement des entreprises devrait demeurer peu élevé globalement.
- Un dollar canadien qui devrait se maintenir près de son niveau actuel. Toute nouvelle fluctuation pourrait être tributaire de l'incidence de la vigueur du dollar américain, des taux d'intérêt et des variations des prix des marchandises.

### HYPOTHÈSES RELATIVES AU MARCHÉ

- L'intensification de la concurrence dans le marché résidentiel, le marché d'affaires et le marché de gros des services sur fil et sans fil.
- Une hausse, à un rythme toutefois moins rapide, du taux de pénétration du secteur du sans-fil et de l'adoption des téléphones intelligents.
- Le maintien d'une approche rigoureuse en matière d'établissement des prix dans le secteur du sans-fil.
- La faiblesse attendue du marché publicitaire en raison de la demande variable, et les coûts croissants pour obtenir de la programmation télé.

## 2 Analyse financière consolidée

La présente rubrique présente des renseignements détaillés et une analyse de la performance que BCE a enregistrée au T1 2017 par rapport au T1 2016. Elle met l'accent sur les résultats d'exploitation consolidés de BCE et fournit de l'information financière sur nos secteurs d'activité Services sans fil de Bell, Services sur fil de Bell et Bell Média. Pour obtenir une analyse plus détaillée de nos secteurs d'activité, se reporter à la rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*.

### 2.1 Comptes consolidés de résultat de BCE

	T1 2017	T1 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Produits d'exploitation				
Services	5 051	4 908	143	2,9 %
Produits	333	362	(29)	(8,0)%
Total des produits d'exploitation	5 384	5 270	114	2,2 %
Coûts d'exploitation	(3 170)	(3 107)	(63)	(2,0)%
BAIIA ajusté	2 214	2 163	51	2,4 %
Marge du BAIIA ajusté	41,1 %	41,0 %		0,1 %
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(84)	(42)	(42)	(100,0)%
Amortissement des immobilisations corporelles	(722)	(739)	17	2,3 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	(185)	(149)	(36)	(24,2)%
Charges financières				
Charge d'intérêts	(234)	(219)	(15)	(6,8)%
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(18)	(20)	2	10,0 %
Autres produits	17	23	(6)	(26,1)%
Impôt sur le résultat	(263)	(259)	(4)	(1,5)%
<b>Bénéfice net</b>	<b>725</b>	<b>758</b>	<b>(33)</b>	<b>(4,4)%</b>
Bénéfice net attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires	679	707	(28)	(4,0)%
Actionnaires privilégiés	31	37	(6)	(16,2)%
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	15	14	1	7,1 %
<b>Bénéfice net</b>	<b>725</b>	<b>758</b>	<b>(33)</b>	<b>(4,4)%</b>
<b>Bénéfice net ajusté</b>	<b>758</b>	<b>734</b>	<b>24</b>	<b>3,3 %</b>
<b>BPA</b>	<b>0,78</b>	<b>0,82</b>	<b>(0,04)</b>	<b>(4,9)%</b>
<b>BPA ajusté</b>	<b>0,87</b>	<b>0,85</b>	<b>0,02</b>	<b>2,4 %</b>

### 2.2 Connexions clients

#### CONNEXIONS TOTALES DE BCE

	T1 2017	T1 2016	% DE VARIATION
Abonnés des services sans fil <sup>(1)</sup>	8 946 476	8 235 963	8,6 %
Services postpayés <sup>(1)</sup>	8 144 936	7 401 221	10,0 %
Abonnés des services Internet haute vitesse <sup>(1)(2)</sup>	3 717 270	3 411 246	9,0 %
Abonnés des services de télé (télé par satellite et télé IP) <sup>(1)</sup>	2 837 353	2 748 495	3,2 %
Service de télé IP <sup>(1)</sup>	1 465 007	1 230 531	19,1 %
<b>Total pour les services de croissance</b>	<b>15 501 099</b>	<b>14 395 704</b>	<b>7,7 %</b>
SAR filaires <sup>(1)</sup>	6 574 274	6 565 508	0,1 %
<b>Total pour tous les services</b>	<b>22 075 373</b>	<b>20 961 212</b>	<b>5,3 %</b>

(1) En raison de l'acquisition de MTS le 17 mars 2017, notre clientèle d'abonnés des services sans fil, des services Internet haute vitesse, des services de télé et des SAR a augmenté de 476 932 (418 427 abonnés des services postpayés), de 229 470, de 108 107 (104 661 abonnés du service de télé IP) et de 419 816 (223 663 abonnés résidentiels et 196 153 abonnés d'affaires), respectivement. Après le T1 2017, soit le 1<sup>er</sup> avril 2017, dans le cadre d'une entente conclue avec le Bureau de la concurrence, BCE a cédé à TELUS environ le quart des abonnés des services sans fil postpayés ainsi acquis de MTS.

(2) À la suite de la révision des comptes clients par un revendeur de services de gros, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse au début du T1 2017 afin de retrancher 3 751 unités non génératrices de produits.

## ACTIVATIONS (PERTES) NETTES DE BCE

	T1 2017	T1 2016	% DE VARIATION
Abonnés des services sans fil	672	(9 868)	106,8 %
<i>Services postpayés</i>	35 782	25 805	38,7 %
Abonnés des services Internet haute vitesse	14 989	19 783	(24,2)%
Abonnés des services de télé (télé par satellite et télé IP)	(15 663)	9 999	(256,6)%
<i>Service de télé IP</i>	22 402	47 740	(53,1)%
<b>Total pour les services de croissance</b>	<b>(2)</b>	19 914	(100,0)%
SAR filaires	(103 274)	(107 632)	4,0 %
<b>Total pour tous les services</b>	<b>(103 276)</b>	(87 718)	(17,7)%

Les nouvelles connexions clients nettes de BCE pour ses services de croissance au T1 2017 sont relativement inchangées, ce qui comprend :

- 35 782 abonnés des services sans fil postpayés, chiffre en partie contrebalancé par la perte de 35 110 abonnés des services sans fil prépayés;
- 14 989 abonnés d'Internet haute vitesse;
- la perte de 38 065 abonnés du service de télé par satellite, chiffre en partie contrebalancé par 22 402 connexions clients pour le service de télé IP.

Les pertes nettes au chapitre des SAR, de 103 274 au T1 2017, ont diminué de 4,0 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les connexions clients totales de BCE dans tous les services ont augmenté de 5,3 % au T1 2017 par rapport au T1 de l'exercice précédent, du fait des abonnés acquis par suite de l'acquisition de MTS. Exclusion faite de l'acquisition de MTS, les connexions clients totales ont diminué de 0,6 % au T1 2017, car l'érosion des SAR filaires traditionnels s'est maintenue, même si elle est allée en s'atténuant, et cette diminution a été compensée en partie par l'augmentation de notre clientèle des services de croissance.

Au 31 mars 2017, les connexions clients de BCE totalisaient 22 075 373 et comprenaient :

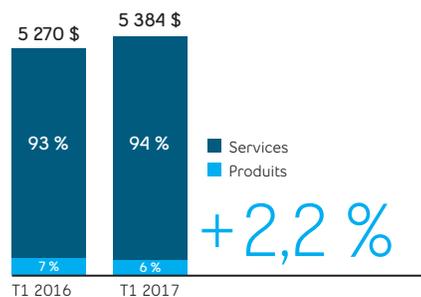
- 8 946 476 abonnés du sans-fil (y compris les 476 932 abonnés acquis de MTS le 17 mars 2017), soit une hausse de 8,6 % par rapport au T1 2016, ce qui inclut 8 144 936 abonnés des services sans fil postpayés (y compris les 418 427 abonnés acquis de MTS), soit une hausse de 10,0 % par rapport au T1 2016;
- 3 717 270 abonnés d'Internet haute vitesse (y compris les 229 470 abonnés acquis de MTS), soit une augmentation de 9,0 % d'un exercice à l'autre;
- 2 837 353 abonnés des services de télé au total (y compris les 108 107 abonnés acquis de MTS), soit une augmentation de 3,2 % par rapport au T1 2016, ce qui inclut les 1 465 007 abonnés du service de télé IP (y compris les 104 661 abonnés acquis de MTS), soit une augmentation de 19,1 % d'un exercice à l'autre;
- 6 574 274 abonnés des SAR au total (y compris les 419 816 abonnés acquis de MTS), soit une augmentation de 0,1 % par rapport au T1 de l'exercice précédent.

## 2.3 Produits d'exploitation

### BCE

#### Produits

(en millions de dollars)



	T1 2017	T1 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	1 814	1 693	121	7,1 %
Services sur fil de Bell	2 980	2 983	(3)	(0,1)%
Bell Média	751	741	10	1,3 %
Éliminations intersectorielles	(161)	(147)	(14)	(9,5)%
<b>Total des produits d'exploitation de BCE</b>	<b>5 384</b>	5 270	114	2,2 %

### BCE

Les produits d'exploitation totaux de BCE ont progressé de 2,2 % au premier trimestre de 2017 par rapport au premier trimestre de 2016, ce qui est attribuable à la croissance dans nos secteurs Services sans fil de Bell et Bell Média, contrebalancée en partie par une légère diminution dans notre secteur Services sur fil de Bell. Ces résultats comprennent les produits tirés des services, de 5 051 millions \$, en hausse de 2,9 % par rapport au T1 2016, et les produits d'exploitation tirés des produits, de 333 millions \$, en baisse de 8,0 % par rapport au premier trimestre de 2016.

## SERVICES SANS FIL DE BELL

Les produits d'exploitation tirés des Services sans fil de Bell ont augmenté de 7,1 % au premier trimestre de 2017 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est attribuable à la croissance des produits tirés des services, de 8,0 %, qui découle de l'accroissement de la clientèle d'abonnés des services postpayés, conjuguée à la croissance continue du produit moyen par utilisateur (PMU) combiné et à l'acquisition de MTS le 17 mars 2017. L'augmentation du PMU combiné d'un exercice à l'autre reflète la hausse des tarifs mensuels moyens en raison de l'effet des initiatives en matière d'établissement des prix dans le secteur en 2016, de la proportion accrue d'abonnés des services postpayés parmi notre clientèle totale, ainsi que l'augmentation de la pénétration des téléphones intelligents et le nombre plus élevé d'abonnés des services évolution à long terme (LTE) et LTE Advanced (LTE-A) postpayés au sein de notre clientèle, ce qui a continué de stimuler la croissance de la consommation de données. La croissance des produits tirés des services d'un exercice à l'autre a été atténuée en partie par l'incidence défavorable de la Décision de télécom CRTC 2016-171 rendue par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) le 5 mai 2016 (Décision de télécom CRTC 2016-171) relativement aux politiques d'annulation de 30 jours, dans laquelle il est précisé que les fournisseurs de services doivent accorder des remboursements calculés au prorata en fonction du nombre de jours restants dans le dernier cycle mensuel de facturation après l'annulation du service (certains aspects de cette décision font actuellement l'objet d'une demande de clarification par la Société TELUS Communications conformément à la *Loi sur les télécommunications* et à la Partie 1 des Règles de pratique du CRTC). La croissance d'un exercice à l'autre des produits tirés des services a également été atténuée par l'adoption plus généralisée des forfaits « tout inclus » dont les frais d'utilisation excédentaire sont moindres. Les produits d'exploitation tirés des produits ont diminué de 5,7 % au premier trimestre de 2017 par rapport à l'exercice précédent, surtout en raison des offres promotionnelles plus généreuses dans un marché très concurrentiel; cette diminution a été atténuée en partie par l'augmentation du nombre d'activations brutes de services postpayés et de mises à niveau de combinés et par une proportion plus importante de téléphones intelligents haut de gamme dans notre chiffre d'affaires.

## SERVICES SUR FIL DE BELL

Les produits d'exploitation des Services sur fil de Bell sont demeurés essentiellement stables, diminuant de 0,1 % au T1 2017 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui reflète une croissance des produits tirés des services de 0,7 % et une baisse des produits d'exploitation tirés des produits de 8,8 %. Les produits tirés des services ont augmenté d'un exercice à l'autre malgré les fortes pressions exercées par la réglementation découlant des décisions défavorables du CRTC rendues en 2016 concernant les tarifs pour les services Internet haute vitesse de gros groupés et de la Décision de télécom CRTC 2016-171. La croissance d'un exercice à l'autre des produits tirés des services découle de la croissance continue du nombre d'abonnés des services Internet et de télé IP ainsi que de l'augmentation du PMU par foyer attribuable en partie aux augmentations de tarifs de nos services résidentiels; cette croissance a été atténuée par les rabais plus généreux consentis pour l'acquisition d'abonnés et la fidélisation de la clientèle en raison des offres accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution. Les acquisitions de Q9 au quatrième trimestre de 2016 et de MTS le 17 mars 2017 ont également contribué à la croissance des produits tirés des services, contrebalancée en partie par l'érosion continue de nos services voix et données traditionnels et la diminution de notre clientèle d'abonnés du service de télé par satellite. La diminution des produits d'exploitation tirés des produits est principalement imputable à la baisse de la demande des grandes entreprises clientes pour les équipements de transmission de données et de la voix, en raison du ralentissement économique.

## BELL MÉDIA

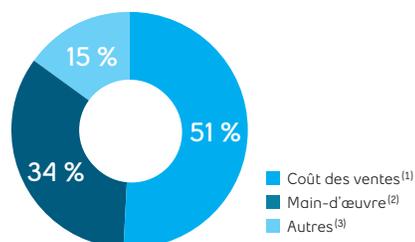
Les produits d'exploitation tirés de Bell Média ont augmenté de 1,3 % au T1 2017 par rapport au T1 2016, dans la foulée de la croissance des produits tirés des frais d'abonnement générée par l'élargissement par Bell Média du service The Movie Network (TMN) en un service national de télé payante en mars 2016, de l'augmentation des produits tirés des renouvellements de contrats avec des entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR) et de la croissance continue de CraveTV et de la gamme de produits GO de Télé Partout découlant de l'accroissement du nombre d'abonnés. Cette croissance a été atténuée par la diminution des produits tirés de la publicité à la télé et à la radio découlant de la faiblesse générale du marché ainsi que par l'incidence défavorable sur les produits tirés de la publicité pour les services de télé traditionnelle de la décision du CRTC d'éliminer la substitution simultanée lors du Super Bowl de la National Football League (NFL). Cette diminution a été compensée, mais seulement partiellement, par l'augmentation des produits tirés de l'affichage extérieur découlant de l'acquisition de Cieslok Media Ltd. (Cieslok Media) en janvier 2017 et par la contribution positive des nouveaux contrats obtenus.

## 2.4 Coûts d'exploitation

### BCE

#### Profil des coûts d'exploitation

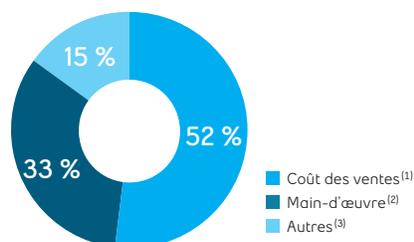
T1 2016



### BCE

#### Profil des coûts d'exploitation

T1 2017



(1) Le coût des ventes inclut les coûts des appareils mobiles et d'autres équipements vendus, les coûts liés aux réseaux et au contenu ainsi que les paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications.

(2) Les coûts de la main-d'œuvre (déduction faite des coûts inscrits à l'actif) incluent les salaires et impôts et avantages connexes, le coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et les autres coûts de la main-d'œuvre, y compris les coûts liés aux entrepreneurs et à l'impartition.

(3) Les autres coûts d'exploitation incluent les frais relatifs à la commercialisation, à la publicité et aux commissions de vente, les créances douteuses, les taxes autres que l'impôt sur le résultat, les coûts relatifs aux technologies de l'information (TI), les honoraires ainsi que les loyers.

	T1 2017	T1 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	(996)	(932)	(64)	(6,9)%
Services sur fil de Bell	(1 718)	(1 726)	8	0,5 %
Bell Média	(617)	(596)	(21)	(3,5)%
Éliminations intersectorielles	161	147	14	9,5 %
<b>Total des coûts d'exploitation de BCE</b>	<b>(3 170)</b>	<b>(3 107)</b>	<b>(63)</b>	<b>(2,0)%</b>

## BCE

Le total des coûts d'exploitation de BCE a augmenté de 2,0 % au T1 2017 par rapport au premier trimestre de 2016, en raison de la hausse des coûts dans nos secteurs Services sans fil de Bell et Bell Média; cette augmentation a été compensée par les économies de coûts réalisées dans notre secteur Services sur fil de Bell.

### SERVICES SANS FIL DE BELL

Les coûts d'exploitation des Services sans fil de Bell ont augmenté de 6,9 % au T1 2017 par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des coûts d'exploitation d'un exercice à l'autre est imputable aux éléments suivants :

- la hausse des dépenses relatives à la fidélisation de la clientèle, principalement imputable aux offres promotionnelles plus généreuses consenties en raison d'un marché concurrentiel, combinée à la proportion accrue de téléphones intelligents haut de gamme que nous offrons lors de mises à niveau;
- l'augmentation des coûts d'acquisition d'abonnés découlant du nombre plus élevé d'activations brutes d'un exercice à l'autre, des ventes accrues de téléphones intelligents plus coûteux, des offres promotionnelles plus généreuses en raison d'un marché concurrentiel et d'une proportion plus importante d'activations brutes de services postpayés dans l'ensemble de nos activations;
- l'augmentation des coûts d'exploitation des réseaux liée à l'expansion de la capacité des réseaux en vue de soutenir la croissance de la clientèle et la consommation accrue de données;
- la hausse des coûts de la main-d'œuvre en vue de soutenir la croissance de l'entreprise;
- l'acquisition de MTS conclue le 17 mars 2017.

### SERVICES SUR FIL DE BELL

Les coûts d'exploitation des Services sur fil de Bell ont diminué de 0,5 % au T1 2017 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, par suite de ce qui suit :

- la diminution des coûts de la main-d'œuvre attribuable à la réduction de l'effectif et aux économies réalisées sur les contrats avec les fournisseurs;
- la diminution du coût des produits vendus correspondant à la diminution des ventes de produits;
- la diminution au chapitre de la dotation à la provision pour créances douteuses.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- l'augmentation des frais de commercialisation et de vente dans notre marché de détail pour soutenir l'acquisition d'abonnés;
- l'augmentation des coûts de réparation et de maintenance des réseaux en raison d'une tempête hivernale qui a frappé le Canada atlantique;
- l'augmentation des coûts d'exploitation découlant des acquisitions de Q9 et de MTS.

### BELL MÉDIA

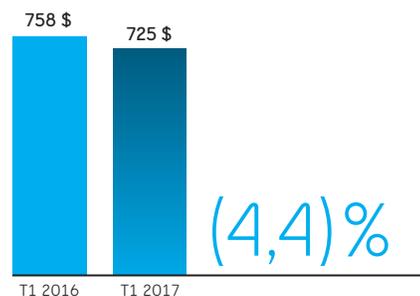
Les coûts d'exploitation de Bell Média ont augmenté de 3,5 % au T1 2017 par rapport au T1 2016, principalement en raison de la hausse des coûts relatifs à la programmation et au contenu associés à l'expansion à l'échelle nationale du service TMN et à l'augmentation des coûts relatifs à CraveTV, de la hausse du coût des droits de diffusion dans les sports, des charges additionnelles liées à l'acquisition de Cieslok Media ainsi que de l'exécution des contrats pour l'affichage extérieur obtenus en 2016. Cette augmentation des coûts d'exploitation a été compensée en partie par la diminution des coûts de la main-d'œuvre.

## 2.5 Bénéfice net

BCE

### Bénéfice net

(en millions de dollars)



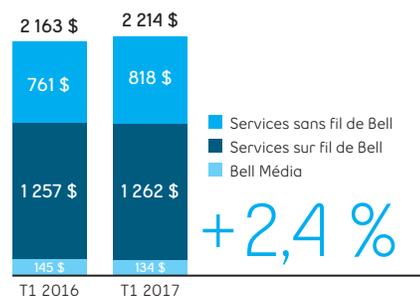
Le bénéfice net a diminué de 4,4 % au premier trimestre de 2017 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de l'augmentation des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres relatifs à l'acquisition de MTS, la hausse du BAIIA ajusté ayant été contrebalancée par l'augmentation du montant au titre de la dotation à l'amortissement des immobilisations incorporelles et des charges financières.

## 2.6 BAIIA ajusté

BCE

### BAIIA ajusté

(en millions de dollars)



	T1 2017	T1 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	818	761	57	7,5 %
Services sur fil de Bell	1 262	1 257	5	0,4 %
Bell Média	134	145	(11)	(7,6)%
<b>Total du BAIIA ajusté de BCE</b>	<b>2 214</b>	<b>2 163</b>	<b>51</b>	<b>2,4 %</b>
<i>Marge du BAIIA ajusté de BCE</i>	<i>41,1 %</i>	<i>41,0 %</i>		<i>0,1 %</i>

BCE

Le BAIIA ajusté de BCE a augmenté de 2,4 % au premier trimestre de 2017 par rapport à l'exercice précédent, ce qui découle de la croissance de nos secteurs Services sans fil de Bell et Services sur fil de Bell, mais cette augmentation a été atténuée par une diminution dans notre secteur Bell Média. Ainsi, la marge du BAIIA ajusté, qui s'est établie à 41,1 % au T1 2017, est demeurée essentiellement stable, à 41,0 % au T1 2016.

Cette croissance du BAIIA ajusté découle de la progression des produits tirés de nos services en raison de la croissance des produits tirés des services sans fil, Internet et de télé IP et des abonnements dans les médias, de la contribution positive résultant des acquisitions de Q9 et de MTS ainsi que des mesures rigoureuses de compression des coûts dans les Services sur fil de Bell. Cette augmentation a été atténuée par les fortes pressions exercées par la réglementation sur nos trois secteurs, l'érosion continue des produits tirés de nos services voix et données traditionnels et de la télé par satellite, la faiblesse du marché publicitaire de Bell Média, les investissements accrus dans la fidélisation de la clientèle et l'acquisition d'abonnés dans le sans-fil, ainsi que la hausse des coûts relatifs à la programmation et au contenu dans notre secteur Bell Média.

### SERVICES SANS FIL DE BELL

Le BAIIA ajusté des Services sans fil de Bell a progressé de 7,5 % au premier trimestre de 2017 par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète l'augmentation des produits d'exploitation découlant de l'accroissement continu de la clientèle d'abonnés et du PMU combiné, qui a largement compensé l'augmentation d'un exercice à l'autre des charges d'exploitation découlant des investissements accrus dans la fidélisation de la clientèle et l'acquisition d'abonnés. Ainsi, la marge du BAIIA ajusté, en fonction des produits d'exploitation tirés des services sans fil, a légèrement diminué, s'établissant à 47,7 % ce trimestre, comparativement à 47,9 % à l'exercice précédent.

### SERVICES SUR FIL DE BELL

Le BAIIA ajusté des Services sur fil de Bell a augmenté de 0,4 % au T1 2017 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui découle de la croissance des produits tirés de nos activités dans les services Internet et de télé IP, du maintien des mesures efficaces de compression des coûts et de la contribution positive résultant des acquisitions de Q9 et de MTS. Cette augmentation a été atténuée par les fortes pressions exercées par la réglementation et l'érosion continue des produits tirés des services de télé par satellite et des services voix et données traditionnels, qui génèrent des marges plus élevées, ainsi que par les pressions continues visant à modifier les prix et la faiblesse persistante du marché dans notre marché d'affaires.

### BELL MÉDIA

Le BAIIA ajusté de Bell Média a diminué de 7,6 % au T1 2017 par rapport au T1 2016, en raison de l'effet de la pression sur les produits tirés de la publicité, ce qui comprend l'incidence de la décision du CRTC d'éliminer la substitution simultanée lors du Super Bowl de la NFL, et des coûts croissants pour obtenir de la programmation télé. Cette diminution a été atténuée par la croissance des produits tirés des frais d'abonnement.

## 2.7 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres

### 2017

Les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, de 84 millions \$ au premier trimestre de 2017, comprenaient :

- des coûts liés aux indemnités de départ de 31 millions \$ résultant de départs au titre des initiatives en matière de réduction de la main-d'œuvre;
- des coûts liés aux acquisitions et autres de 53 millions \$ au T1 2017, comprenant les coûts de transaction, dont les frais juridiques et les frais de services de conseil en finance, liés aux acquisitions effectuées ou possibles, ainsi que la perte subie à la vente de licences de spectre à Xplornet Communications Inc. (Xplornet) relativement à l'acquisition de MTS.

### 2016

Les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, de 42 millions \$ au premier trimestre de 2016, comprenaient :

- des coûts liés aux indemnités de départ de 22 millions \$ résultant de départs au titre des initiatives en matière de réduction de la main-d'œuvre;
- des coûts liés aux acquisitions et autres de 20 millions \$ au T1 2016 associés aux coûts de transaction, dont les frais juridiques et les frais de services de conseil en finance, liés aux acquisitions effectuées ou possibles, ainsi que les indemnités de départ d'employés et les coûts relatifs à l'intégration qui se rapportent à la privatisation de Bell Aliant Inc.

## 2.8 Amortissements

### AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'amortissement des immobilisations corporelles au T1 2017 représente une diminution de 17 millions \$ par rapport au T1 2016, en raison principalement d'une augmentation de l'estimation de la durée d'utilité de certains actifs par suite de notre processus annuel permanent d'évaluation, en partie compensée par un volume accru d'immobilisations amortissables, car nous avons continué d'investir dans nos réseaux à large bande et sans fil ainsi que dans notre service de télé IP. Les modifications de la durée d'utilité ont été appliquées prospectivement avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et ne devraient pas avoir d'incidence importante sur nos états financiers.

### AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'amortissement des immobilisations incorporelles au T1 2017 représente une augmentation de 36 millions \$ par rapport au T1 2016, en raison principalement du volume accru d'immobilisations.

## 2.9 Charges financières

### CHARGE D'INTÉRÊTS

La charge d'intérêts a augmenté de 15 millions \$ au premier trimestre de 2017 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des niveaux d'endettement moyens plus élevés, situation en partie contrebalancée par la diminution des taux d'intérêt moyens.

### INTÉRÊTS LIÉS AUX OBLIGATIONS AU TITRE DES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Les intérêts liés à nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi sont fondés sur les conditions du marché au début de l'exercice. Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le taux d'actualisation était de 4,0 %, comparativement à 4,2 % le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Au premier trimestre de 2017, la charge d'intérêts a diminué de 2 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison d'une obligation nette moindre au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

Les effets des changements des conditions de marché survenant au cours de l'exercice sont constatés dans les autres éléments du résultat global (AERG).

## 2.10 Autres produits

### 2017

Les autres produits de 17 millions \$ au premier trimestre de 2017 comprennent les profits liés à la valeur de marché sur des dérivés utilisés comme couvertures économiques de la rémunération fondée sur des actions et des achats libellés en dollars américains ainsi que le produit découlant de nos participations mises en équivalence, et ont été partiellement contrebalancés par les pertes sur la mise hors service et la cession d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles ainsi que par les pertes sur placements.

### 2016

Les autres produits de 23 millions \$ au premier trimestre de 2016 comprennent les profits sur placements et les profits liés à la valeur de marché sur des dérivés utilisés comme couvertures économiques de la rémunération fondée sur des actions, et ont été partiellement contrebalancés par les pertes liées à la valeur de marché sur des dérivés utilisés comme couvertures économiques des achats libellés en dollars américains et par les coûts liés au remboursement anticipé de la dette.

## 2.11 Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat, de 263 millions \$ au premier trimestre de 2017, a augmenté de 4 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la valeur moins élevée du règlement favorable de positions fiscales incertaines au T1 2017 par rapport au T1 2016; cette augmentation a été partiellement compensée par la diminution du bénéfice imposable.

## 2.12 Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et BPA

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 679 millions \$ au premier trimestre de 2017 a diminué de 28 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de l'augmentation des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres découlant de l'acquisition de MTS, l'augmentation du BAIIA ajusté ayant été contrebalancée par l'augmentation du montant au titre de la dotation à l'amortissement des immobilisations incorporelles et des charges financières.

Le BPA de BCE, de 0,78 \$ au T1 2017, a diminué de 0,04 \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation de BCE a augmenté par suite des actions émises dans le cadre de l'acquisition de MTS en mars 2017, ce qui a accru la dilution du BPA par rapport au T1 2016.

À l'exclusion de l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des (pertes nettes) profits nets sur placements, des charges pour perte de valeur et des coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette, le bénéfice net ajusté au premier trimestre de 2017 s'est établi à 758 millions \$, soit 0,87 \$ par action ordinaire, comparativement à 734 millions \$, soit 0,85 \$ par action ordinaire, à la période correspondante de l'exercice précédent.

# 3 Analyse des secteurs d'activité

## 3.1 Services sans fil de Bell

### Principaux faits récents touchant nos activités

#### EXPANSION DU RÉSEAU LTE-A

Bell a poursuivi le déploiement de son réseau sans fil LTE Advanced (LTE-A) tribande, qui fournit maintenant le service à 74 % de la population canadienne à des vitesses de transmission de données pouvant atteindre 260 mégabits par seconde (Mbps) (vitesses de téléchargement moyennes attendues de 18 Mbps à 74 Mbps), et la couverture de la population canadienne devrait passer à environ 87 % d'ici la fin de 2017, en hausse par rapport à notre prévision antérieure de 83 %, en raison de l'inclusion du Manitoba par suite de l'acquisition de MTS par BCE.

De plus, un service sans fil LTE-A tribande, rendu possible par la combinaison des bandes de spectre des services de communications personnelles (SCP), des services sans fil évolués-1 (SSFE-1) et de 700 mégahertz (MHz), à des vitesses de transmission de données mobiles pouvant atteindre 335 Mbps lorsqu'il est associé à des appareils compatibles (vitesses de téléchargement moyennes attendues de 25 Mbps à 100 Mbps), est offert dans plusieurs villes et zones, notamment Halifax, Fredericton, Moncton, Saint John, Sydney, St. John's, Toronto, Hamilton, Oakville, London, Kitchener-Waterloo, Niagara Falls, Muskoka Lakes, Sudbury, Sarnia, Trois-Rivières et Chicoutimi.

Bell a également commencé à déployer l'agrégation de porteuses à quatre bandes dans des zones choisies, ce qui offre des vitesses jusqu'à 560 Mbps (vitesses de téléchargement moyennes attendues de 41 Mbps à 166 Mbps). Le service est déjà fonctionnel dans plus de 500 emplacements dans des marchés choisis, notamment Moncton, Fredericton, Saint John, Halifax, St. John's, London, Waterloo, Guelph, Hamilton et Burlington.

Notre réseau mobile national de quatrième génération (4G) LTE est également offert à titre de complément du réseau LTE-A, rejoignant 98 % de la population canadienne à la fin du T1 2017, à des vitesses de transmission de données allant de 75 Mbps à 150 Mbps (vitesses de téléchargement moyennes attendues de 12 Mbps à 40 Mbps).

#### ÉLARGISSEMENT DE LA GAMME D'APPAREILS SANS FIL

Bell Mobilité Inc. (Bell Mobilité) et Virgin Mobile Canada (Virgin Mobile) ont continué de proposer aux clients les plus récents appareils mobiles en introduisant plusieurs nouveaux téléphones intelligents 4G LTE et autres appareils des grands fabricants de combinés, notamment les téléphones intelligents Samsung Galaxy S8 et S8+, iPhone 7 et iPhone 7 Plus (rouge) en édition spéciale et le nouveau iPad d'Apple, ainsi que les téléphones intelligents LG G6 et LG V20 et Samsung Galaxy A5.

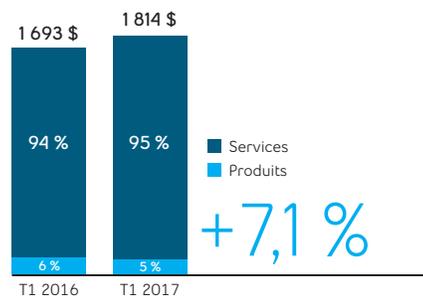
## Analyse de la performance financière

### FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE AU T1 2017

#### Services sans fil de Bell

##### Produits

(en millions de dollars)



#### Services sans fil de Bell

##### BAIIA ajusté

(en millions de dollars)

(BAIIA ajusté en pourcentage des produits tirés des services)



Croissance des abonnés des services postpayés <sup>(1)</sup>

**+10,0 %**

T1 2017 vs T1 2016

Activations nettes des services postpayés

**35 782**

au T1 2017

Taux de désabonnement des services postpayés  
au T1 2017

**1,17 %**

Augmentation de 0,02 pt vs T1 2016

PMU combiné  
par mois

au T1 2017 : 65,66 \$

au T1 2016 : 63,02 \$

**+4,2 %**

(1) En raison de l'acquisition de MTS le 17 mars 2017, notre clientèle d'abonnés des services sans fil a augmenté de 476 932 (418 427 abonnés des services postpayés). Après le T1 2017, soit le 1<sup>er</sup> avril 2017, dans le cadre d'une entente conclue avec le Bureau de la concurrence, BCE a cédé à TELUS environ le quart des abonnés des services sans fil postpayés ainsi acquis de MTS.

## RÉSULTATS DES SERVICES SANS FIL DE BELL

### PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	T1 2017	T1 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Produits tirés des services externes	1 705	1 579	126	8,0 %
Produits intersectoriels tirés des services	10	9	1	11,1 %
<b>Total des produits d'exploitation tirés des services</b>	<b>1 715</b>	<b>1 588</b>	<b>127</b>	<b>8,0 %</b>
Produits d'exploitation tirés des produits externes	99	104	(5)	(4,8)%
Produits d'exploitation intersectoriels tirés des produits	–	1	(1)	(100,0)%
<b>Total des produits d'exploitation tirés des produits</b>	<b>99</b>	<b>105</b>	<b>(6)</b>	<b>(5,7)%</b>
<b>Total des produits tirés des Services sans fil de Bell</b>	<b>1 814</b>	<b>1 693</b>	<b>121</b>	<b>7,1 %</b>

Les produits d'exploitation tirés des Services sans fil de Bell ont augmenté de 7,1 % au premier trimestre de 2017 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, dans la foulée de la progression des produits tirés des services, partiellement contrebalancée par la diminution des produits d'exploitation tirés des produits.

- Les produits tirés des services ont augmenté de 8,0 % au T1 2017 par rapport à l'exercice précédent, ce qui découle de l'accroissement de notre clientèle d'abonnés des services postpayés ainsi que de la croissance du PMU combiné et de la contribution positive résultant de l'acquisition de MTS conclue le 17 mars 2017. L'augmentation du PMU combiné reflète la hausse des tarifs mensuels moyens en raison de l'effet des initiatives en matière d'établissement des prix dans le secteur en 2016, de la proportion accrue d'abonnés des services postpayés parmi notre clientèle totale, ainsi que l'augmentation de la pénétration des téléphones intelligents et le nombre plus élevé d'abonnés des services LTE et LTE-A postpayés au sein de notre clientèle, ce qui a continué de stimuler la croissance de la consommation de données. La croissance des produits tirés des services d'un exercice à l'autre a été atténuée en partie par l'incidence défavorable de la Décision de télécom CRTC 2016-171 et l'adoption plus généralisée des forfaits « tout inclus » dont les frais d'utilisation excédentaire sont moindres.
- Les produits d'exploitation tirés des produits ont diminué de 5,7 % au premier trimestre de 2017 par rapport au T1 2016, surtout en raison des offres promotionnelles plus généreuses dans un marché concurrentiel; cette diminution a été atténuée partiellement par l'augmentation du nombre d'activations brutes et de mises à niveau de combinés et par une proportion plus importante de téléphones intelligents haut de gamme dans notre chiffre d'affaires.

### COÛTS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T1 2017	T1 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Coûts d'exploitation	(996)	(932)	(64)	(6,9)%
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>818</b>	<b>761</b>	<b>57</b>	<b>7,5 %</b>
Marge du BAIIA ajusté totale	45,1 %	44,9 %		0,2 %
Marge du BAIIA ajusté (produits tirés des services)	47,7 %	47,9 %		(0,2)%

Les coûts d'exploitation des Services sans fil de Bell ont augmenté de 6,9 % au T1 2017 par rapport au T1 2016, par suite :

- de la hausse des dépenses relatives à la fidélisation de la clientèle, principalement imputable aux offres promotionnelles plus généreuses consenties en raison d'un marché concurrentiel, combinée à la proportion accrue de téléphones intelligents haut de gamme que nous offrons lors de mises à niveau;
- de l'augmentation des coûts d'acquisition d'abonnés découlant du nombre plus élevé d'activations brutes d'un exercice à l'autre, des ventes accrues de téléphones intelligents plus coûteux, des offres promotionnelles plus généreuses en raison d'un marché concurrentiel et d'une proportion plus importante d'activations brutes de services postpayés dans l'ensemble de nos activations;
- de l'augmentation des coûts d'exploitation des réseaux liée à l'expansion de la capacité des réseaux en vue de soutenir la croissance de la clientèle;
- de la hausse des coûts de la main-d'œuvre en vue de soutenir la croissance de l'entreprise;
- de l'acquisition de MTS conclue le 17 mars 2017.

Le BAIIA ajusté des Services sans fil de Bell a augmenté de 7,5 % au premier trimestre de 2017 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, l'augmentation des produits d'exploitation découlant de la croissance continue de notre clientèle d'abonnés et du PMU combiné ayant largement compensé l'augmentation d'un exercice à l'autre des charges d'exploitation en raison des investissements accrus dans la fidélisation de la clientèle et l'acquisition d'abonnés. Ainsi, la marge du BAIIA ajusté, en fonction des produits d'exploitation tirés des services sans fil, a légèrement diminué, s'établissant à 47,7 % ce trimestre, comparativement à 47,9 % à l'exercice précédent.

## DONNÉES OPÉRATIONNELLES DES SERVICES SANS FIL DE BELL

	T1 2017	T1 2016	VARIATION	% DE VARIATION
PMU combiné (\$/mois)	65,66	63,02	2,64	4,2 %
Activations brutes	348 452	331 623	16 829	5,1 %
Services postpayés	296 616	275 415	21 201	7,7 %
Services prépayés	51 836	56 208	(4 372)	(7,8)%
Activations (pertes) nettes	672	(9 868)	10 540	106,8 %
Services postpayés	35 782	25 805	9 977	38,7 %
Services prépayés	(35 110)	(35 673)	563	1,6 %
Taux de désabonnement combiné (%) (moyen par mois)	1,36 %	1,38 %		0,02 %
Services postpayés	1,17 %	1,15 %		(0,02)%
Services prépayés	3,29 %	3,42 %		0,13 %
Abonnés <sup>(1)</sup>	8 946 476	8 235 963	710 513	8,6 %
Services postpayés <sup>(1)</sup>	8 144 936	7 401 221	743 715	10,0 %
Services prépayés	801 540	834 742	(33 202)	(4,0)%

(1) En raison de l'acquisition de MTS le 17 mars 2017, notre clientèle d'abonnés des services sans fil a augmenté de 476 932 (418 427 abonnés des services postpayés). Après le T1 2017, soit le 1<sup>er</sup> avril 2017, dans le cadre d'une entente conclue avec le Bureau de la concurrence, BCE a cédé à TELUS environ le quart des abonnés des services sans fil postpayés ainsi acquis de MTS.

Le PMU combiné de 65,66 \$ a augmenté de 4,2 % au T1 2017 par rapport au T1 2016. Cette augmentation reflète la croissance du PMU des services postpayés en raison de l'effet des initiatives en matière d'établissement des prix dans le secteur en 2016, de la proportion plus importante d'abonnés des services postpayés parmi notre clientèle totale ainsi que de l'augmentation de la proportion d'abonnés des services postpayés utilisant un téléphone intelligent et d'autres appareils de transmission de données dans notre clientèle totale, ce qui se traduit par la consommation croissante des services de données, comme le courriel, la navigation sur le Web, le réseautage social, les services bancaires mobiles, la messagerie texte, la télé mobile, la messagerie photo et vidéo, et des services de divertissement, comme la vidéo en continu, le téléchargement de musique et les jeux. Les vitesses plus élevées favorisées par l'expansion continue de nos réseaux 4G LTE et LTE-A ont également eu pour effet de stimuler la consommation de données, ce qui a contribué à la croissance du PMU combiné. Cette croissance a été ralentie par l'incidence négative de la Décision de télécom CRTC 2016-171 ainsi que par l'incidence défavorable des forfaits plus avantageux en matière de données, des appels locaux et interurbains illimités et de la plus grande diversité de forfaits à partager.

Le total des activations brutes dans le sans-fil a augmenté de 5,1 % au premier trimestre de 2017 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui reflète l'augmentation du nombre d'activations brutes de services postpayés, tandis que les activations brutes de services prépayés ont diminué d'un exercice à l'autre.

- Les activations brutes de services postpayés ont augmenté de 7,7 % d'un exercice à l'autre, ce qui reflète le maintien de l'efficacité de nos activités promotionnelles malgré les pressions concurrentielles continues et le niveau de saturation du marché du sans-fil.
- Les activations brutes de services prépayés ont diminué de 7,8 % au premier trimestre de 2017, du fait que nous continuons de cibler davantage les acquisitions d'abonnés des services postpayés.

Le taux de désabonnement combiné dans le sans-fil a diminué de 0,02 % au T1 2017 par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète l'amélioration du taux de désabonnement des services prépayés tandis que le taux de désabonnement des services postpayés est légèrement plus élevé d'un exercice à l'autre.

- Le taux de désabonnement des services postpayés a augmenté de 0,02 % au premier trimestre de 2017 pour s'établir à 1,17 %, contre 1,15 % au T1 2016, surtout en raison du nombre accru de désactivations d'abonnés d'affaires, ce qui a été compensé en partie par l'incidence positive de notre investissement constant dans la fidélisation de la clientèle.
- Le taux de désabonnement des services prépayés a diminué de 0,13 % au T1 2017 par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 3,29 %, par suite de la diminution des désactivations d'abonnés par rapport au T1 2016.

Les activations nettes de services postpayés ont augmenté de 38,7 % au premier trimestre de 2017 par rapport à l'exercice précédent, par suite de l'augmentation des activations brutes, contrebalancée partiellement par l'augmentation des désactivations d'abonnés.

Les pertes nettes d'abonnés des services prépayés ont diminué de 1,6 % au T1 2017 par rapport à l'exercice précédent, en raison du nombre moindre de désactivations d'abonnés, partiellement contrebalancé par la diminution des activations brutes.

La clientèle des services sans fil au 31 mars 2017 totalisait 8 946 476 abonnés, y compris les 476 932 abonnés acquis le 17 mars 2017 de MTS, ce qui représente une augmentation de 8,6 % depuis la fin du premier trimestre de 2016. Dans le cadre d'une entente conclue avec le Bureau de la concurrence, le 1<sup>er</sup> avril 2017, nous avons cédé à TELUS environ le quart des abonnés des services sans fil postpayés acquis de MTS. La proportion des abonnés des Services sans fil de Bell ayant choisi les services postpayés a augmenté pour s'établir à 91 % au T1 2017, contre 90 % au T1 2016.

## Hypothèses

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2016 de BCE, mises à jour ou complétées dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes et les hypothèses mentionnées dans chacune des analyses des autres secteurs d'activité fournies dans la présente rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, ainsi que les hypothèses relatives à l'économie et au marché mentionnées à la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion.

- Le maintien de notre part du marché des activations d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil pour les entreprises titulaires.
- L'adoption continue des téléphones intelligents, des tablettes et des applications de données, ainsi que l'introduction d'un plus grand nombre d'appareils 4G LTE et de nouveaux services de données.
- L'augmentation des dépenses relatives à l'acquisition d'abonnés et à la fidélisation de la clientèle, en raison de la hausse des coûts des combinés et d'un nombre plus élevé de mises à niveau des appareils, ce qui reflète un nombre plus important d'abonnés qui n'ont plus de contrat, en raison de la durée plus courte des contrats de deux ans.
- Une croissance du PMU combiné, stimulée par une proportion accrue d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones intelligents, une consommation croissante de données sur les réseaux 4G LTE et LTE-A et la hausse des tarifs d'accès découlant de l'augmentation des tarifs.
- L'achèvement de la construction du réseau LTE, qui couvre 99 % de la population canadienne, et l'expansion de la couverture du réseau LTE-A à environ 87 % de la population canadienne, incluant le Manitoba.
- La capacité de tirer profit de l'augmentation au chapitre de l'utilisation des services de données et de l'abonnement des clients à de nouveaux services de données.
- Les perfectionnements technologiques constants apportés par les fabricants de combinés ainsi que l'accélération des vitesses de transmission, qui permettent aux clients d'optimiser l'utilisation de nos services.
- L'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sans-fil.

## 3.2 Services sur fil de Bell

### Principaux faits récents touchant nos activités

#### CONSTRUCTION DE L'INFRASTRUCTURE DE FIBRE OPTIQUE À MONTRÉAL

Le 27 mars 2017, Bell a annoncé qu'elle investira un montant supplémentaire de 854 millions \$ pour offrir à 1,1 million d'entreprises et de foyers montréalais des liens directs de fibre optique et les vitesses Internet les plus rapides sur le marché. Cet investissement de 854 millions \$ sera entièrement financé par Bell et représente le plus important projet d'infrastructure de communications jamais réalisé au Québec. Plus de 90 % du réseau montréalais de Bell est aérien, reposant sur des structures déjà en place, ce qui permettra d'accélérer le déploiement des liens de fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné (FTTP). Le réseau FTTP à large bande de Bell permet d'offrir le service Internet Fibe Gigabit, déjà accessible dans plusieurs milliers d'emplacements à Montréal. Le service Fibe Gigabit offre actuellement des vitesses de téléchargement allant jusqu'à un gigabit par seconde (Gbps) et, grâce à la souplesse de la technologie de la fibre optique, il pourra offrir à l'avenir des vitesses d'accès à Internet pouvant atteindre 10 Gbps et 40 Gbps. Montréal se joint à un nombre croissant de villes québécoises qui sont entièrement connectées à l'aide du service de fibre optique de Bell – y compris Québec, lieu du premier déploiement de fibre en 2012. D'ici à la fin de l'année, la fibre optique de Bell rejoindra environ 40 % des foyers et des entreprises à l'échelle du Québec.

#### BELL DÉSIGNÉE COMME UN CHEF DE FILE DANS LE MARCHÉ CANADIEN DES SERVICES DE SÉCURITÉ

En février 2017, International Data Corporation (IDC) Canada a désigné Bell comme un chef de file dans la prestation de services de sécurité pour les clients d'affaires. Bell est la seule entreprise de télécommunications figurant au classement d'IDC dans la catégorie des chefs de file, qui comprend de grandes multinationales comme Groupe CGI inc., (CGI), International Business Machines Corporation (IBM) et Deloitte Touche Tohmatsu Limited (Deloitte). Les évaluateurs ont soulevé le fait que le vaste réseau de Bell nous permet d'analyser rapidement les renseignements sur les cybermenaces en vue de fournir une gamme complète de services évolués en matière de détection, d'atténuation et de prévention des menaces.

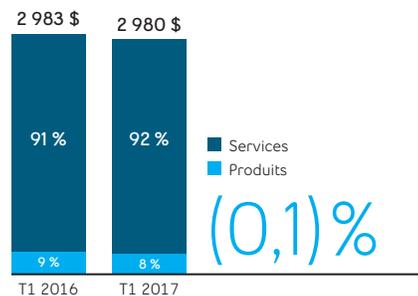
### Analyse de la performance financière

#### FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE AU T1 2017

##### Services sur fil de Bell

###### Produits

(en millions de dollars)



##### Services sur fil de Bell

###### BAlIA ajusté

(en millions de dollars)

(% de la marge du BAlIA ajusté)



##### Services de télé<sup>(1)</sup>

+3,2%

Croissance des abonnés

T1 2017 vs T1 2016

##### Service de télé IP

22 402

Total des activations nettes d'abonnés

au T1 2017

##### Services Internet haute vitesse<sup>(1)(2)</sup>

+9,0%

Croissance des abonnés

T1 2017 vs T1 2016

##### Services Internet haute vitesse

14 989

Total des activations nettes d'abonnés

au T1 2017

##### Abonnés des SAR<sup>(1)</sup>

+0,1%

Hausse du nombre d'abonnés

au T1 2017

(1) En raison de l'acquisition de MTS le 17 mars 2017, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse, des services de télé et des SAR a augmenté de 229 470, de 108 107 (104 661 abonnés du service de télé IP) et de 419 816 (223 663 abonnés résidentiels et 196 153 abonnés d'affaires), respectivement.

(2) À la suite de la révision des comptes clients par un revendeur de services de gros, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse au début du T1 2017 afin de retrancher 3 751 unités non génératrices de produits.

## RÉSULTATS DES SERVICES SUR FIL DE BELL

### PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	T1 2017	T1 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services de données	1 707	1 657	50	3,0 %
Services locaux et d'accès	775	789	(14)	(1,8)%
Services interurbains	168	191	(23)	(12,0)%
Autres services	44	47	(3)	(6,4)%
<b>Total des produits tirés des services externes</b>	<b>2 694</b>	<b>2 684</b>	<b>10</b>	<b>0,4 %</b>
Produits intersectoriels tirés des services	49	39	10	25,6 %
<b>Total des produits d'exploitation tirés des services</b>	<b>2 743</b>	<b>2 723</b>	<b>20</b>	<b>0,7 %</b>
Services de données	123	137	(14)	(10,2)%
Équipements et autres	111	121	(10)	(8,3)%
<b>Total des produits d'exploitation tirés des produits externes</b>	<b>234</b>	<b>258</b>	<b>(24)</b>	<b>(9,3)%</b>
Produits d'exploitation intersectoriels tirés des produits	3	2	1	50,0 %
<b>Total des produits d'exploitation tirés des produits</b>	<b>237</b>	<b>260</b>	<b>(23)</b>	<b>(8,8)%</b>
<b>Total des produits tirés des Services sur fil de Bell</b>	<b>2 980</b>	<b>2 983</b>	<b>(3)</b>	<b>(0,1)%</b>

Les produits d'exploitation tirés des Services sur fil de Bell sont demeurés relativement stables d'un exercice à l'autre, diminuant de 0,1 % au T1 2017 par rapport au T1 2016, car les baisses des produits tirés des services locaux et d'accès, des services interurbains et d'autres services ainsi que des produits d'exploitation tirés des produits ont été largement compensées par la croissance des produits tirés des services de données.

Les produits tirés des services dans le secteur Services sur fil de Bell ont augmenté de 0,7 % au premier trimestre de 2017 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui représente une amélioration importante comparativement à la baisse de 1,3 % subie au T1 2016, malgré les fortes pressions exercées par la réglementation découlant des décisions défavorables du CRTC rendues en 2016 concernant les tarifs pour les services Internet haute vitesse de gros groupés et de la Décision de télécom 2016-171. La croissance d'un exercice à l'autre des produits tirés des services a été alimentée par la croissance continue du nombre d'abonnés des services Internet et de télé IP ainsi que par l'augmentation du PMU par foyer attribuable en partie aux augmentations de tarifs de nos services résidentiels; cette croissance a été atténuée par les rabais plus généreux consentis pour l'acquisition d'abonnés et la fidélisation de la clientèle en raison des offres accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution. Les acquisitions de Q9 au quatrième trimestre de 2016 et de MTS le 17 mars 2017 ont également contribué à la croissance des produits tirés des services, contrebalancée en partie par l'érosion continue de nos services voix et données traditionnels et la diminution de notre clientèle d'abonnés du service de télé par satellite.

- **Les produits tirés des services de données** ont augmenté de 3,0 % au premier trimestre de 2017 par rapport au T1 2016, dans la foulée de la croissance du nombre d'abonnés des services Internet et de télé IP et de la majoration des tarifs, ainsi que de la hausse des produits tirés des solutions d'affaires attribuable en partie à l'acquisition de Q9, de la croissance des services IP et de la contribution de Bell MTS. Cette augmentation a été atténuée par l'incidence défavorable des décisions réglementaires rendues par le CRTC en 2016 relativement aux tarifs provisoires modifiés moindres, qui sont entrés en vigueur en octobre 2016, pour les services Internet haute vitesse de gros groupés et relativement à la Décision de télécom 2016-171. L'érosion continue des produits tirés des services de données traditionnels, la diminution de notre clientèle d'abonnés du service de télé par satellite et les rabais plus généreux consentis pour la fidélisation de la clientèle et l'acquisition d'abonnés relativement aux services de télé et Internet résidentiels en raison des offres accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution ont également contribué à atténuer la croissance des produits tirés des services de données.
- **Les produits tirés des services locaux et d'accès** ont diminué de 1,8 % au T1 2017 par rapport au premier trimestre de 2016, dans la foulée de l'érosion continue au chapitre des SAR en raison de la substitution technologique en faveur des services sans fil et Internet et de la conversion des grandes entreprises clientes aux services de données IP ainsi que de l'incidence défavorable de la Décision de télécom 2016-171; cette diminution a été atténuée par les augmentations de tarifs de nos services résidentiels et la contribution de Bell MTS.
- **Les produits tirés des services interurbains** ont diminué de 12,0 % au T1 2017 par rapport au T1 2016, ce qui découle de la baisse des minutes de conversation par les abonnés résidentiels et d'affaires résultant de l'érosion au chapitre des SAR, du phénomène de substitution technologique favorisant les appels sur sans-fil et les services Internet par contournement, des pressions continues sur les prix dans notre marché résidentiel imputables à l'adoption par les clients de forfaits plus avantageux ainsi que de la diminution des ventes de minutes de conversations interurbaines internationales dans notre marché de gros.

Les produits d'exploitation tirés des produits ont diminué de 8,8 % au premier trimestre de 2017 par rapport au T1 de l'exercice précédent, ce qui est imputable à la demande moindre des grandes entreprises clientes pour des équipements de transmission de données et de la voix en raison du ralentissement économique et des pressions de la concurrence dans notre marché de gros.

### COÛTS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T1 2017	T1 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Coûts d'exploitation	(1 718)	(1 726)	8	0,5 %
BAIIA ajusté	1 262	1 257	5	0,4 %
Marge du BAIIA ajusté	42,3 %	42,1 %		0,2 %

Les coûts d'exploitation des Services sur fil de Bell ont diminué de 8 millions \$, soit 0,5 %, au premier trimestre de 2017 par rapport au T1 2016, par suite de ce qui suit :

- la diminution des coûts de la main-d'œuvre attribuable à la réduction de l'effectif et aux économies réalisées sur les contrats avec les fournisseurs;
- la diminution du coût des produits vendus correspondant à la diminution des ventes de produits;
- la diminution au chapitre de la dotation à la provision pour créances douteuses.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- l'augmentation des frais de commercialisation et de vente dans notre marché de détail pour soutenir l'acquisition d'abonnés;
- l'augmentation des coûts de réparation et de maintenance des réseaux en raison d'une tempête hivernale qui a frappé le Canada atlantique;
- l'augmentation des coûts d'exploitation résultant des acquisitions de Q9 et de MTS.

Le BAIIA ajusté des Services sur fil de Bell a augmenté de 0,4 % au T1 2017 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, avec une augmentation correspondante de la marge du BAIIA ajusté, pour s'établir à 42,3 %, comparativement à 42,1 % au T1 2016. Cette augmentation d'un exercice à l'autre du BAIIA ajusté reflète :

- la croissance continue de nos activités dans les services Internet et de télé IP dans un marché très concurrentiel;
- le maintien des mesures efficaces de compression des coûts;
- la contribution des acquisitions de Q9 et de MTS.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- les décisions réglementaires défavorables du CRTC rendues en 2016 concernant les tarifs pour les services Internet haute vitesse de gros groupés et la Décision de télécom 2016-171;
- la baisse continue des produits tirés des services de télé par satellite et des services voix et données traditionnels, qui génèrent des marges plus élevées, notamment les pressions continues visant à modifier les prix et la faiblesse du marché dans notre marché d'affaires.

### DONNÉES OPÉRATIONNELLES DES SERVICES SUR FIL DE BELL

#### Données

#### Internet haute vitesse

	T1 2017	T1 2016	VARIATION	% DE VARIATION
Activations nettes des services Internet haute vitesse	14 989	19 783	(4 794)	(24,2)%
Abonnés des services Internet haute vitesse <sup>(1)(2)</sup>	3 717 270	3 411 246	306 024	9,0 %

(1) En raison de l'acquisition de MTS le 17 mars 2017, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse a augmenté de 229 470.

(2) À la suite de la révision des comptes clients par un revendeur de services de gros, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse au début du T1 2017 afin de retrancher 3 751 unités non génératrices de produits.

Les activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse ont diminué de 24,2 % au T1 2017 par rapport au T1 2016, en raison de l'augmentation du taux de désabonnement dans les services résidentiels de détail découlant des offres encore plus accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution. Cette diminution a été partiellement atténuée par le nombre plus élevé d'activations découlant du lancement du service Internet résidentiel au second semestre de 2016 par Virgin Mobile, l'effet positif plus marqué des offres de forfaits pour le service de télé IP, le nombre plus élevé d'activations de services de détail dans la zone de couverture de notre réseau de fibre jusqu'au domicile (FTTH), le nombre plus élevé d'activations nettes des services résidentiels de gros et la modeste croissance dans notre marché d'affaires.

La clientèle des services Internet haute vitesse au 31 mars 2017 totalisait 3 717 270 abonnés, y compris les 229 470 abonnés acquis de MTS, en hausse de 9,0 % par rapport à la fin du T1 2016. À la suite de la révision des comptes clients par un revendeur de services de gros, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse au début du T1 2017 afin de retrancher 3 751 unités non génératrices de produits.

## Télé

	T1 2017	T1 2016	VARIATION	% DE VARIATION
Activations (pertes) nettes d'abonnés	(15 663)	9 999	(25 662)	(256,6)%
Service de télé IP	22 402	47 740	(25 338)	(53,1)%
Total d'abonnés <sup>(1)</sup>	2 837 353	2 748 495	88 858	3,2 %
Service de télé IP <sup>(1)</sup>	1 465 007	1 230 531	234 476	19,1 %

(1) En raison de l'acquisition de MTS le 17 mars 2017, notre clientèle d'abonnés des services de télé a augmenté de 108 107 (104 661 abonnés de la télé IP).

Les activations nettes d'abonnés du service de télé IP ont diminué de 53,1 % au premier trimestre de 2017 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui découle du nombre plus élevé de clients de détail dont les offres promotionnelles ont pris fin, des offres accrocheuses pour les forfaits de services lancées par nos concurrents dans la câblodistribution, de l'incidence du niveau de saturation des marchés du service Télé Fibe et du ralentissement de l'expansion de la zone de couverture de la télé IP en 2017.

Les pertes nettes d'abonnés du service Télé Satellite ont augmenté de 0,9 % au T1 2017 par rapport au premier trimestre de 2016, ce qui est imputable à la réduction du nombre d'activations de services résidentiels par suite des offres promotionnelles accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution, en particulier dans les zones où notre service Télé Fibe n'est pas offert; cette augmentation a été atténuée en partie par les pertes moindres d'abonnés dans notre marché des petites entreprises.

Le nombre total d'activations nettes d'abonnés des services de télé (télé IP et télé par satellite réunis) a diminué de 25 662 au T1 2017 par rapport au T1 de l'exercice précédent, par suite de la diminution des activations nettes du service de télé IP et de l'augmentation des pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite, comme il est indiqué précédemment.

Les abonnés du service de télé IP au 31 mars 2017 totalisaient 1 465 007, y compris les 104 661 abonnés acquis de MTS, en hausse de 19,1 % comparativement à 1 230 531 à la fin du T1 2016.

Les abonnés du service Télé Satellite au 31 mars 2017 totalisaient 1 372 346, y compris les 3 446 abonnés acquis de MTS, en baisse de 9,6 % comparativement à 1 517 964 à la fin du T1 de l'exercice précédent.

Le nombre total d'abonnés des services de télé (télé IP et télé par satellite réunis) s'établissait à 2 837 353 au 31 mars 2017, y compris les 108 107 abonnés acquis de MTS, ce qui représente une augmentation de 3,2 % depuis la fin du premier trimestre de 2016.

### Services locaux et d'accès

	T1 2017	T1 2016	VARIATION	% DE VARIATION
<b>ABONNÉS DES SAR</b>				
Résidentiels <sup>(1)</sup>	3 399 981	3 466 304	(66 323)	(1,9)%
D'affaires <sup>(1)</sup>	3 174 293	3 099 204	75 089	2,4 %
<b>Total</b>	<b>6 574 274</b>	<b>6 565 508</b>	<b>8 766</b>	<b>0,1 %</b>
<b>PERTES NETTES D'ABONNÉS DES SAR</b>				
Résidentiels	(73 421)	(67 428)	(5 993)	(8,9)%
D'affaires	(29 853)	(40 204)	10 351	25,7 %
<b>Total</b>	<b>(103 274)</b>	<b>(107 632)</b>	<b>4 358</b>	<b>4,0 %</b>

(1) En raison de l'acquisition de MTS le 17 mars 2017, notre clientèle d'abonnés des SAR a augmenté de 419 816 (223 663 abonnés résidentiels et 196 153 abonnés d'affaires).

Les pertes nettes au chapitre des SAR ont diminué de 4,0 % au T1 2017 par rapport au T1 2016, en raison du nombre moindre de pertes nettes au chapitre des SAR d'affaires, partiellement contrebalancé par l'augmentation des pertes nettes au chapitre des SAR résidentiels.

Les pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels ont augmenté de 8,9 % au T1 2017 par rapport au premier trimestre de 2016, en raison des offres accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution, de l'augmentation continue de la substitution technologique en faveur des services sans fil et Internet ainsi que du nombre plus élevé de clients de détail dont les offres promotionnelles ont pris fin. Cette augmentation a été atténuée par le nombre accru d'activations découlant de l'effet plus marqué de nos offres de forfaits pour le service de télé IP et par l'adoption de trois produits par un plus grand nombre de foyers.

Les pertes nettes d'abonnés des SAR d'affaires ont diminué de 25,7 % au T1 2017 par rapport au T1 2016, en raison de la diminution des pertes dues à la concurrence dans notre marché des grandes entreprises et du nombre accru d'activations dans notre marché des petites entreprises. Cette diminution a été contrebalancée en partie par la migration plus accentuée des clients vers les services IP et la réduction de la demande à l'égard de nouvelles lignes téléphoniques par nos grandes entreprises clientes en raison du ralentissement économique.

Les abonnés des SAR au 31 mars 2017 totalisaient 6 574 274, y compris les 419 816 abonnés acquis de MTS, en hausse de 0,1 % comparativement à 6 565 508 à la fin du T1 2016, par rapport à une érosion des abonnés des SAR de 6,4 % enregistrée au premier trimestre de 2016.

## Hypothèses

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2016 de BCE, mises à jour ou complétées dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes et les hypothèses mentionnées dans chacune des analyses des autres secteurs d'activité fournies dans la présente rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, ainsi que les hypothèses relatives à l'économie et au marché mentionnées à la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion.

- Une croissance positive du BAIIA ajusté pour l'ensemble de l'exercice.
- Une croissance continue du nombre d'abonnés résidentiels des services de télé IP et Internet.
- L'accroissement de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet.
- La croissance du PMU des services résidentiels par foyer, générée par l'adoption croissante des forfaits multiproduits par foyer et l'augmentation des tarifs.
- Des offres accrocheuses de forfaits de services résidentiels lancées par nos concurrents dans la câblodistribution dans les zones où nous fournissons des services sur fil.
- La migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes IP.
- Les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros.
- Le maintien de l'intensité de la concurrence dans nos marchés des petites et des moyennes entreprises, les câblodistributeurs et d'autres entreprises de télécommunications continuant de cibler les clients d'affaires.
- La consommation croissante des services de télé par contournement et de vidéo en continu sur demande ainsi que la multiplication des appareils, comme les tablettes, qui exigent une bande passante très élevée, ce qui nécessitera un niveau soutenu d'investissements constants.
- Le dégroupement des chaînes de télé qui n'accélérera pas de façon significative la réduction des forfaits télé par les clients.
- La réalisation d'économies de coûts du fait de la réduction des postes de cadre à la suite de départs naturels et de départs à la retraite, de la réduction des taux contractuels des fournisseurs, de la diminution du trafic non acheminé par nos propres réseaux et des synergies opérationnelles découlant de l'intégration de MTS.
- Une plus faible performance financière des services de gros en raison d'une décision du CRTC, publiée en octobre 2016, qui diminue considérablement les tarifs facturés en fonction de la capacité pour les services Internet haute vitesse de gros groupés.
- Aucune autre modification de la réglementation sur nos activités dans le sur-fil ayant une incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle.

## 3.3 Bell Média

### Principaux faits récents touchant nos activités

#### DES CHANGEMENTS À LA HAUTE DIRECTION DE BELL MÉDIA

Le 27 février 2017, Randy Lennox a été nommé président de Bell Média à la suite du départ de Mary Ann Turcke, qui a accepté un poste à la NFL. En tant que président de Bell Média, M. Lennox dirige toute la stratégie et toutes les activités de la plus grande entreprise de médias au Canada, ce qui comprend la télévision traditionnelle, payante et spécialisée, la radio, les médias numériques, l'affichage extérieur et les projets spéciaux. M. Lennox a été promu de son poste de président, radiodiffusion et contenu chez Bell Média, dans le cadre duquel il était responsable des réseaux CTV, de tous les actifs radio et télé locaux, des chaînes spécialisées anglophones, de l'ensemble des productions internes et indépendantes de contenu anglophone de Bell Média, et de iHeartRadio Canada, la marque internationale apportée à Bell Média en 2016.

#### BELL MÉDIA RÉCOMPENSÉE POUR L'EXCELLENCE DE SA PROGRAMMATION

Bell Média et ses partenaires de production se sont vu décerner 53 prix par l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision lors du récent gala annuel Les prix Écrans canadiens, qui souligne l'excellence des productions cinématographiques, télé et des médias numériques canadiennes. Démontrant une détermination plus ferme en matière de création et de développement de contenu original canadien, Bell Média et ses partenaires ont récolté 35 prix en télé, notamment dans les principales catégories, dont celle de la meilleure série dramatique, de la meilleure série humoristique, de la meilleure émission ou série de télé-réalité ou de compétition, de la meilleure émission ou série de musique, de la meilleure série ou émission-débat et de la meilleure émission de nouvelles ou d'information. TSN a récolté quatre prix au total, soit plus que tous les autres diffuseurs de sports réunis, y compris le prix de la meilleure direction pour un événement sportif en direct pour la Coupe Grey 2016. Les projets de films soutenus par Bell Média ont récolté 18 prix, dont le prix de la meilleure œuvre cinématographique, celui de la meilleure direction, celui de la meilleure actrice dans un rôle principal et celui du meilleur scénario original.

#### PROLONGATION DES DROITS DE DIFFUSION DE NASCAR

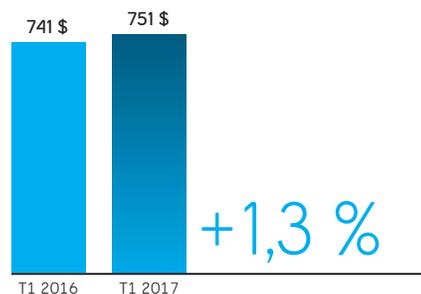
Bell Média a conclu une prolongation de plusieurs années des droits de diffusion avec NASCAR, TSN et RDS, conservant les droits de diffusion canadiens exclusifs à l'égard de toutes les courses de la série de la coupe Monster Energy NASCAR ainsi que toutes les courses de la série NASCAR Xfinity sur l'ensemble des plateformes. TSN et RDS continueront de diffuser toutes les courses et auront l'exclusivité de la couverture canadienne pour la course Daytona 500. L'entente multiplateforme prévoit des droits numériques accrus; TSN et RDS pourront ainsi assurer la couverture exhaustive de ces séries NASCAR sur toutes leurs plateformes numériques et de médias sociaux.

### Analyse de la performance financière

#### FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE AU T1 2017

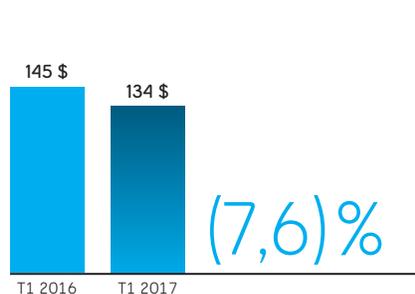
##### Bell Média Produits

(en millions de dollars)



##### Bell Média BAIIA ajusté

(en millions de dollars)



CTV est le réseau de télé canadien  
le plus regardé  
9 des 20 émissions  
les plus regardées  
par l'ensemble des téléspectateurs  
à l'échelle nationale au T1 2017  
(saison d'hiver)

#### RÉSULTATS DE BELL MÉDIA

##### PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	T1 2017	T1 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Total des produits externes	652	645	7	1,1 %
Produits intersectoriels	99	96	3	3,1 %
<b>Total des produits tirés de Bell Média</b>	<b>751</b>	<b>741</b>	<b>10</b>	<b>1,3 %</b>

Les produits d'exploitation tirés de Bell Média ont augmenté de 1,3 % au T1 2017 par rapport à la période correspondante de 2016, ce qui reflète la croissance des produits tirés des frais d'abonnement, atténuée par la diminution des produits tirés de la publicité.

Les produits tirés des frais d'abonnement ont augmenté au T1 2017 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, Bell Média ayant continué de profiter de l'élargissement de TMN en un service national de télé payante en mars 2016; cette augmentation s'explique aussi par l'augmentation des produits tirés des renouvellements de contrats avec les EDR ainsi que celle des produits tirés de CraveTV et de la gamme de produits GO de Télé Partout, qui découlent de la croissance du nombre d'abonnés.

Les produits tirés de la publicité ont diminué au T1 2017 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui découle de :

- la diminution des produits tirés de la publicité pour les services de télé traditionnelle en raison de l'incidence défavorable de la décision du CRTC d'éliminer la substitution simultanée lors du Super Bowl de la NFL;
- la faiblesse générale du marché qui a défavorablement touché les produits tirés de la publicité tant à la télé qu'à la radio.

Cette diminution a été en partie compensée par :

- l'augmentation des produits tirés des activités d'affichage extérieur, qui découle de l'acquisition de Cieslok Media en janvier 2017 ainsi que de la contribution positive des contrats obtenus en 2016.

### COÛTS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T1 2017	T1 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Coûts d'exploitation	(617)	(596)	(21)	(3,5)%
BAIIA ajusté	134	145	(11)	(7,6)%
Marge du BAIIA ajusté	17,8 %	19,6 %		(1,8)%

Les coûts d'exploitation de Bell Média ont augmenté de 3,5 % au T1 2017 par rapport à la période correspondante de 2016, en raison de la hausse des coûts relatifs à la programmation et au contenu associés à l'expansion à l'échelle nationale du service TMN et de l'augmentation continue des coûts relatifs à CraveTV, de la hausse des coûts associés aux droits de diffusion dans les sports ainsi que des charges liées à l'acquisition de Cieslok Media et aux contrats obtenus pour l'affichage extérieur en 2016. Cette augmentation des coûts d'exploitation a été partiellement compensée par la diminution des coûts de la main-d'œuvre.

Le BAIIA ajusté de Bell Média a diminué de 7,6 % au T1 2017 par rapport au T1 2016, en raison de l'effet des pressions sur les produits tirés de la publicité, notamment l'incidence de la décision du CRTC d'éliminer la substitution simultanée lors du Super Bowl de la NFL. Les coûts croissants du contenu pour obtenir de la programmation télé ont également défavorablement touché le BAIIA ajusté. Cette diminution a été atténuée par la croissance des produits tirés des frais d'abonnement.

### DONNÉES OPÉRATIONNELLES DE BELL MÉDIA

- CTV a été classée au rang de premier réseau au Canada pour la 13<sup>e</sup> saison d'hiver consécutive pour l'ensemble des téléspectateurs et dans toutes les principales catégories démographiques chez les adultes en ce qui a trait à la programmation des heures de grande écoute, comptant neuf des 20 émissions les plus regardées pour l'ensemble des téléspectateurs et dix des 20 émissions les plus regardées dans toutes les principales catégories démographiques chez les adultes.
- Dans ses propriétés de télé spécialisée et de télé payante anglophone, Bell Média a rejoint 81 % de l'ensemble des téléspectateurs canadiens anglophones de la télé spécialisée et de la télé payante d'une semaine moyenne. Quatre des 10 chaînes de télé spécialisée et de télé payante anglophone les plus populaires auprès des téléspectateurs dans la tranche des 25 à 54 ans sont des propriétés de Bell Média (TSN, Discovery, Space et TMN). Bell Média compte neuf des 20 meilleures émissions diffusées par les chaînes canadiennes de télé spécialisée et de télé payante anglophone pour l'ensemble des téléspectateurs et les téléspectateurs dans la tranche cible des 18 à 49 ans et des 25 à 54 ans.
- Au Québec, Bell Média a conservé sa position de leader des marchés francophones de la télé spécialisée et de la télé payante, l'auditoire atteignant 77 % des téléspectateurs francophones d'une semaine moyenne. Trois des cinq chaînes de télé spécialisée et de télé payante les plus populaires chez les téléspectateurs dans la tranche cible des 25 à 54 ans sont des propriétés de Bell Média (RDS, Super Écran et Canal D).
- Bell Média est demeurée au premier rang des médias numériques parmi tous les diffuseurs et producteurs de vidéos canadiens concurrents, atteignant un record de 62 % de l'auditoire des médias numériques avec en moyenne 19 millions de visiteurs uniques par mois, 851 millions de minutes de visionnement et 48 millions de vidéos regardées.
- Bell Média est le premier radiodiffuseur du Canada, rejoignant plus de 16,7 millions d'auditeurs, lesquels ont écouté, chaque semaine, plus de 75 millions d'heures de contenu.
- Astral Affichage est une entreprise de premier plan dans le marché avec son offre de cinq gammes de produits innovateurs et de plus de 31 000 panneaux d'affichage installés un peu partout au pays, d'Halifax à Vancouver, et dans des emplacements stratégiques dans les villes de Montréal, Ottawa, Toronto, Vancouver, Calgary et Edmonton.

## Hypothèses

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2016 de BCE, mises à jour ou complétées dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes et les hypothèses mentionnées dans chacune des analyses des autres secteurs d'activité fournies dans la présente rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, ainsi que les hypothèses relatives à l'économie et au marché mentionnées à la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion.

- Une augmentation des produits des activités ordinaires d'un exercice à l'autre reflétant la croissance de la clientèle d'abonnés de CraveTV, l'expansion à l'échelle nationale de TMN, qui a commencé en mars 2016, et la croissance de la publicité sur les panneaux publicitaires extérieurs soutenue par les acquisitions et les nouveaux contrats obtenus.
- L'augmentation des coûts d'exploitation entraînée par la hausse des coûts de la programmation télé et des droits de diffusion dans les sports, ainsi que l'investissement continu dans le contenu de CraveTV.
- Le soutien, de façon continue, de l'adoption de CraveTV.
- La capacité d'acquérir et de produire avec succès des émissions à cotes d'écoute élevées et du contenu différencié.
- L'établissement et le maintien d'ententes stratégiques relativement à l'approvisionnement en contenu sur tous les écrans et toutes les plateformes.
- L'augmentation des produits des activités ordinaires générés grâce à la monétisation des droits sur le contenu et des propriétés de Bell Média sur l'ensemble des plateformes.
- Une baisse modérée du nombre d'abonnés pour de nombreuses propriétés de télé de Bell Média entraînée par le dégroupement des chaînes de télé et la popularité grandissante du visionnement de contenu par contournement.
- L'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans les médias.

## 4 Gestion financière et des capitaux

La présente rubrique décrit comment nous gérons notre encaisse et nos sources de financement afin de déployer notre stratégie et de produire des résultats financiers. Elle présente une analyse de notre situation financière, de nos flux de trésorerie et de notre liquidité sur une base consolidée.

### 4.1 Dette nette<sup>(1)</sup>

	AU 31 MARS 2017	AU 31 DÉCEMBRE 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Dettes à court terme	6 306	4 887	1 419	29,0 %
Dettes à long terme	17 757	16 572	1 185	7,2 %
Actions privilégiées <sup>(2)</sup>	2 002	2 002	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(510)	(853)	343	40,2 %
<b>Dettes nettes</b>	<b>25 555</b>	<b>22 608</b>	<b>2 947</b>	<b>13,0 %</b>

(1) Le terme dette nette est une mesure financière non définie par les PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 8.2, Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés – Dette nette, dans ce rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires, y compris un rapprochement avec la mesure financière définie par les IFRS la plus comparable.

(2) Cinquante pour cent des actions privilégiées en circulation représentant 4 004 millions \$ en 2017 et en 2016 sont classées en tant que dettes afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences d'évaluation du crédit.

L'augmentation de 2 604 millions \$ de la dette totale comprenant la dette à court terme et la dette à long terme s'explique par :

- l'émission par Bell Canada des débiteures MTN, série M-44 et série M-45, d'un montant en capital total de 1 milliard \$ et de 500 millions \$, respectivement;
- l'augmentation de notre dette de 972 millions \$ en raison de l'acquisition de MTS;
- l'augmentation de nos effets à payer (déduction faite des remboursements) de 308 millions \$;
- l'augmentation de nos emprunts garantis par des créances clients de 350 millions \$.

Cette augmentation a été partiellement compensée par :

- le remboursement d'emprunts aux termes de notre facilité de crédit à terme engagée non garantie de 480 millions \$;
- la diminution nette de 46 millions \$ de nos obligations en vertu de contrats de location-financement et d'autres dettes.

La diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 343 millions \$ découle principalement des flux de trésorerie disponibles de 489 millions \$ et de l'émission de titres d'emprunt d'un montant en capital de 1 550 millions \$ (déduction faite des remboursements). Cette diminution a été partiellement contrebalancée par le montant de 1 635 millions \$ payé pour des acquisitions d'entreprises surtout relativement aux acquisitions de MTS et de Cieslok Media, les dividendes de 594 millions \$ payés sur les actions ordinaires de BCE, le montant de 96 millions \$ payé pour l'achat sur le marché libre d'actions pour le règlement de paiements fondés sur des actions et les coûts liés aux acquisitions et autres payés de 83 millions \$.

### 4.2 Données liées aux actions en circulation

ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION	NOMBRE D'ACTIONNAIRES
En circulation au 1 <sup>er</sup> janvier 2017	870 706 332
Actions émises en vertu du régime d'options sur actions des employés	1 102 575
Actions émises en vertu du régime d'épargne des employés (REE)	80 039
Actions émises pour l'acquisition de MTS	27 642 714
En circulation au 31 mars 2017	899 531 660

OPTIONS SUR ACTIONS EN CIRCULATION	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ (\$)
En circulation au 1 <sup>er</sup> janvier 2017	10 242 162	52
Attribuées	2 976 722	59
Exercées <sup>(1)</sup>	(1 102 575)	47
Objet d'une renonciation	(166 133)	57
En circulation au 31 mars 2017	11 950 176	54
Exercibles au 31 mars 2017	3 467 271	45

(1) Le prix d'exercice moyen pondéré par action pour les options exercées au cours du trimestre était de 58 \$.

## 4.3 Flux de trésorerie

	T1 2017	T1 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 313	1 290	23	1,8 %
Dépenses d'investissement	(852)	(852)	–	–
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(43)	(36)	(7)	(19,4)%
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	(12)	(12)	–	–
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	83	28	55	n.s.
Flux de trésorerie disponibles	489	418	71	17,0 %
Acquisitions d'entreprises	(1 635)	(245)	(1 390)	n.s.
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	(83)	(28)	(55)	n.s.
Cessions d'entreprises	–	16	(16)	(100,0)%
Autres activités d'investissement	(9)	35	(44)	n.s.
Émission nette d'instruments d'emprunt	1 550	162	1 388	n.s.
Émission d'actions ordinaires	48	73	(25)	(34,2)%
Rachat d'actions pour le règlement de paiements fondés sur des actions	(96)	(68)	(28)	(41,2)%
Dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires	(594)	(526)	(68)	(12,9)%
Autres activités de financement	(13)	(27)	14	51,9 %
<b>Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(343)</b>	<b>(190)</b>	<b>(153)</b>	<b>(80,5)%</b>

n.s. : non significatif

### Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au premier trimestre de 2017 ont augmenté de 23 millions \$ par rapport au T1 2016, par suite de la hausse du BAIIA ajusté et de la diminution des coûts liés aux indemnités de départ et autres; cette augmentation a été partiellement contrebalancée par l'augmentation des coûts liés aux acquisitions et autres et par la hausse de l'impôt sur le résultat payé.

Les flux de trésorerie disponibles au T1 2017 ont augmenté de 71 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait de l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des coûts liés aux acquisitions et autres.

### Dépenses d'investissement

	T1 2017	T1 2016	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	136	162	26	16,0 %
<i>Ratio d'intensité du capital</i>	<i>7,5 %</i>	<i>9,6 %</i>		<i>2,1 %</i>
Services sur fil de Bell	691	669	(22)	(3,3)%
<i>Ratio d'intensité du capital</i>	<i>23,2 %</i>	<i>22,4 %</i>		<i>(0,8)%</i>
Bell Média	25	21	(4)	(19,0)%
<i>Ratio d'intensité du capital</i>	<i>3,3 %</i>	<i>2,8 %</i>		<i>(0,5)%</i>
BCE	852	852	–	–
<i>Ratio d'intensité du capital</i>	<i>15,8 %</i>	<i>16,2 %</i>		<i>0,4 %</i>

Les dépenses d'investissement de BCE de 852 millions \$ au T1 2017 sont comparables à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, la hausse des investissements dans notre secteur du sur-fil ayant été largement compensée par les dépenses moindres dans notre secteur du sans-fil. Les dépenses d'investissement en pourcentage des produits des activités ordinaires (ratio d'intensité du capital) se sont établies à 15,8 % au T1 2017, comparativement à 16,2 % au T1 2016. Les dépenses d'investissement reflètent :

- les dépenses d'investissement plus élevées dans le sur-fil de 22 millions \$ par rapport à l'exercice précédent, du fait que nous continuons d'axer nos efforts sur l'expansion de notre réseau de fibre à large bande en vue de brancher un plus grand nombre de foyers et d'entreprises directement, ce qui comprend le déploiement de l'infrastructure Fibe Gigabit à Toronto et dans d'autres zones urbaines. En outre, la croissance des dépenses d'investissement comprenait les sommes additionnelles consenties pour soutenir l'exécution de contrats conclus avec nos clients d'affaires et atténuer l'incidence de l'acquisition de Bell MTS;
- les dépenses d'investissement moins élevées dans le sans-fil de 26 millions \$ par rapport au T1 2016, principalement en raison du ralentissement du rythme des dépenses à mesure que nous continuons de déployer notre réseau mobile 4G LTE ainsi que notre réseau mobile LTE-A, qui atteignent 74 % de la population canadienne au 31 mars 2017. Nos dépenses d'investissement dans le sans-fil ont également été concentrées dans le déploiement de la technologie des petites cellules afin d'optimiser la couverture, la qualité du signal et la capacité en données ainsi que dans l'augmentation de la capacité des réseaux pour soutenir la croissance de la clientèle et l'utilisation accrue des services de données.

## Acquisitions d'entreprises

Le 17 mars 2017, BCE a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de MTS pour une contrepartie totale de 2 933 millions \$, de laquelle une tranche de 1 339 millions \$ a été payée en trésorerie et la tranche restante de 1 594 millions \$, par l'émission d'environ 27,6 millions d'actions ordinaires de BCE.

Le 3 janvier 2017, BCE a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Cieslok Media, pour une contrepartie en trésorerie totale de 161 millions \$.

Au T1 2016, BCE a conclu avec Corus Entertainment Inc. (Corus) la transaction en vertu de laquelle Corus a renoncé à ses droits sur le contenu de HBO au Canada et a cessé les activités de ses services de télé payante Movie Central et Encore Avenue dans l'Ouest et le Nord canadiens. Cette transaction a permis à Bell Média de devenir l'exploitant exclusif de HBO Canada à l'échelle nationale sur toutes les plateformes et d'élargir son service TMN pour en faire un service national de télé payante. Le lancement de TMN à l'échelle nationale a été effectué avec succès le 1<sup>er</sup> mars 2016. BCE a versé à Corus une contrepartie totale de 218 millions \$, dont une tranche de 21 millions \$ a été payée en 2015.

## Instruments d'emprunt

### 2017

Au premier trimestre de 2017, nous avons émis des titres d'emprunt d'un montant de 1 550 millions \$, déduction faite des remboursements. Il s'agissait notamment de l'émission des débetures MTN, série M-44 et série M-45, de Bell Canada, d'un montant en capital de 1 milliard \$ et de 500 millions \$, respectivement, de l'augmentation de nos emprunts garantis par des créances clients de 350 millions \$ et de l'émission d'effets à payer de 308 millions \$ (déduction faite des remboursements). Ces émissions ont été partiellement contrebalancées par le remboursement d'emprunts de 480 millions \$ en vertu de notre facilité de crédit à terme engagée non garantie et le remboursement de 128 millions \$ au titre de contrats de location-financement et d'autres dettes.

### 2016

Au premier trimestre de 2016, nous avons émis des titres d'emprunt d'un montant de 162 millions \$, déduction faite des remboursements. Il s'agissait notamment de l'émission des débetures MTN, série M-41, de Bell Canada, d'un montant en capital de 750 millions \$, ainsi que de l'émission d'effets à payer de 725 millions \$ (déduction faite des remboursements), en partie contrebalancées par le remboursement anticipé des débetures MTN, série M-19, série M-23 et série M-32, d'un montant en capital de 200 millions \$, de 500 millions \$ et de 500 millions \$, respectivement, ainsi que par les paiements de 113 millions \$ au titre de contrats de location-financement et d'autres dettes.

## Dividendes en trésorerie payés sur les actions ordinaires

Au premier trimestre de 2017, les dividendes en trésorerie payés sur les actions ordinaires ont été majorés de 68 millions \$ par rapport au T1 2016, en raison d'un dividende plus élevé payé au T1 2017, de 0,6825 \$ par action ordinaire, comparativement à un dividende de 0,65 \$ par action ordinaire au T1 2016.

## 4.4 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Pour le trimestre clos le 31 mars 2017, nous avons comptabilisé une augmentation de nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi et une perte, avant impôt sur le résultat et PNDPC, dans les AERG de 442 millions \$. Cette variation découle d'une baisse du taux d'actualisation réel, à 3,8 % au 31 mars 2017, comparativement à 4,0 % au 31 décembre 2016. Cette perte a été partiellement compensée par un rendement plus élevé que celui attendu des actifs des régimes.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2016, nous avons comptabilisé une augmentation de nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi et une perte, avant impôt sur le résultat et PNDPC, dans les AERG de 924 millions \$. Cette variation découle d'une baisse du taux d'actualisation réel, à 3,9 % au 31 mars 2016, comparativement à 4,2 % au 31 décembre 2015, et d'un rendement moins élevé que celui attendu des actifs des régimes.

## 4.5 Gestion des risques financiers

### Juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués au coût amorti dans les états de la situation financière.

	CLASSEMENT	MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DE LA JUSTE VALEUR	31 MARS 2017		31 DÉCEMBRE 2016	
			VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Obligation au titre des avantages tangibles imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et passifs non courants	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	155	158	166	169
Obligation au titre du compte de report imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et passifs non courants	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	134	142	136	145
Débitures, contrats de location-financement et autres dettes	Dettes à court terme et dettes à long terme	Prix de marché des titres d'emprunt ou valeur actualisée des flux de trésorerie futurs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	19 590	21 892	17 879	20 093

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière.

	CLASSEMENT	VALEUR COMPTABLE DE L'ACTIF (DU PASSIF)	JUSTE VALEUR		
			PRIX DE MARCHÉ D'ACTIFS IDENTIQUES ENREGISTRÉS DANS DES MARCHÉS ACTIFS (NIVEAU 1)	DONNÉES OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 2) <sup>(1)</sup>	DONNÉES NON OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 3) <sup>(2)</sup>
<b>31 mars 2017</b>					
Placements dans des sociétés cotées en Bourse et dans des sociétés fermées disponibles à la vente <sup>(3)</sup>	Autres actifs non courants	103	1	–	102
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	164	–	164	–
Passif financier lié à MLSE <sup>(4)</sup>	Dettes fournisseurs et autres passifs	(135)	–	–	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	38	–	92	(54)
<b>31 décembre 2016</b>					
Placements dans des sociétés cotées en Bourse et dans des sociétés fermées disponibles à la vente <sup>(3)</sup>	Autres actifs non courants	103	1	–	102
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	166	–	166	–
Passif financier lié à MLSE <sup>(4)</sup>	Dettes fournisseurs et autres passifs	(135)	–	–	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	35	–	88	(53)

(1) Données observables sur le marché, telles que les cours de l'action, les taux d'intérêt, la courbe des taux de swaps et les taux de change.

(2) Données non observables sur le marché telles que les flux de trésorerie actualisés et les ratios cours/bénéfice. Une modification raisonnable de nos hypothèses n'entraînerait pas d'augmentation (de diminution) importante des instruments financiers classés dans le niveau 3.

(3) Les profits et les pertes latents sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés dans les AERG et sont reclassés au poste Autres produits dans les comptes de résultat lorsqu'ils sont réalisés ou lorsqu'une perte de valeur est comptabilisée.

(4) Représente l'obligation de BCE de racheter la participation de 9 % du Fonds Unitaire BCE (Fonds Unitaire) dans Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd. à un prix au moins équivalent au prix minimal convenu, advenant le cas où le Fonds Unitaire exerçait son option de vente. L'obligation de rachat est évaluée à la valeur de marché à chaque période de présentation de l'information financière, et le profit ou la perte est comptabilisé au poste Autres produits dans les comptes de résultat.

## Risque de change

Nous utilisons des contrats de change à terme, des options et des swaps de devises et de taux d'intérêt variables pour gérer le risque de change lié aux transactions prévues et à certains titres d'emprunt libellés en devises. Au cours du T1 2017, nous avons réglé un swap de devises et de taux d'intérêt variables, dont le montant notionnel s'élevait à 357 millions \$ US, utilisé pour couvrir le risque de change relatif à nos emprunts en dollars américains en vertu d'une facilité de crédit. Se reporter à la note 9, *Dette*, dans les états financiers du T1 2017 de BCE.

L'incidence d'une dépréciation ou d'une appréciation de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain serait un profit (une perte) de 32 millions \$ comptabilisé en résultat net au 31 mars 2017 et un profit (une perte) de 94 millions \$ comptabilisé dans les AERG au 31 mars 2017, toutes les autres variables restant constantes.

Le tableau suivant présente d'autres détails sur les contrats de change à terme au 31 mars 2017.

TYPE DE COUVERTURE	MONNAIE D'ACHAT	MONTANTS À RECEVOIR	MONNAIE DE VENTE	MONTANTS À PAYER	ÉCHÉANCE	ÉLÉMENT COUVERT
Flux de trésorerie	\$ US	2 363	\$ CA	3 133	2017	Papier commercial
Flux de trésorerie	\$ US	344	\$ CA	442	2017	Contrats d'approvisionnement
Flux de trésorerie	\$ US	627	\$ CA	818	2018	Contrats d'approvisionnement
Économique	\$ US	390	\$ CA	524	2017	Contrats d'approvisionnement

## Risque de taux d'intérêt

L'incidence d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % des taux d'intérêt serait une diminution ou une augmentation de 30 millions \$ et de 27 millions \$, respectivement, du bénéfice net au 31 mars 2017, toutes les autres variables restant constantes.

## Risque lié aux fluctuations du cours de l'action

Nous utilisons des contrats à terme sur actions sur les actions ordinaires de BCE à titre de couverture économique du risque lié aux flux de trésorerie qui découle du règlement des paiements fondés sur des actions en vertu des régimes. La juste valeur de nos contrats à terme sur actions au 31 mars 2017 était de 126 millions \$.

L'incidence d'une augmentation ou d'une diminution de 5 % du cours de marché de l'action ordinaire de BCE au 31 mars 2017 serait un profit (une perte) de 37 millions \$ comptabilisé en résultat net, toutes les autres variables restant constantes.

## 4.6 Notations

Les principales notations de BCE et de Bell Canada demeurent inchangées par rapport à celles décrites dans le rapport de gestion annuel 2016 de BCE.

## 4.7 Liquidité

Nos besoins de liquidités demeurent essentiellement inchangés par rapport à ceux décrits dans le rapport de gestion annuel 2016 de BCE.

## Litiges

### ÉVÉNEMENTS RÉCENTS CONCERNANT LES LITIGES

Le texte qui suit présente une mise à jour des litiges décrits dans la notice annuelle 2016 de BCE, à la rubrique 8, *Litiges*.

#### *POURSUITES EN CONTREFAÇON DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE CONCERNANT LES SYSTÈMES DE TÉLÉ IP*

Le 7 avril 2017, un règlement à l'amiable est intervenu relativement à l'action déposée le 2 avril 2014 devant la Cour fédérale contre Bell Canada, Bell Aliant, société en commandite (maintenant Bell Canada) et Société TELUS Communications par Two-Way Media Ltd. Par conséquent, ce litige est maintenant résolu.

## Engagements (arrangements hors bilan)

En raison de l'acquisition de MTS, nos engagements en vertu de contrats de location simple et nos obligations d'achat ont augmenté d'environ 180 millions \$.

## 5 Information financière trimestrielle

Les états financiers du T1 2017 de BCE ont été préparés conformément aux IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), selon la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, et ils ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 25 avril 2017.

Le tableau suivant, qui a également été préparé conformément aux IFRS, présente les principales données financières consolidées de BCE des huit derniers trimestres clos.

	2017	2016				2015		
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
Produits d'exploitation								
Services	5 051	5 169	5 025	4 988	4 908	5 053	4 934	4 926
Produits	333	533	382	352	362	550	411	400
Total des produits d'exploitation	5 384	5 702	5 407	5 340	5 270	5 603	5 345	5 326
BAlIA ajusté	2 214	2 121	2 236	2 268	2 163	2 073	2 187	2 197
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(84)	(11)	(25)	(57)	(42)	(152)	(46)	(24)
Amortissement des immobilisations corporelles	(722)	(719)	(706)	(713)	(739)	(731)	(727)	(720)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(185)	(165)	(161)	(156)	(149)	(136)	(133)	(134)
Bénéfice net	725	699	800	830	758	542	791	814
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	679	657	752	778	707	496	739	759
Bénéfice net par action ordinaire								
De base	0,78	0,75	0,87	0,89	0,82	0,58	0,87	0,90
Dilué	0,78	0,75	0,87	0,89	0,82	0,58	0,87	0,90
Éléments inclus dans le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires :								
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(65)	(9)	(20)	(44)	(31)	(112)	(35)	(16)
(Pertes nettes) profits nets sur placements	(14)	(1)	(12)	(2)	12	(1)	(16)	40
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	–	–	–	–	(8)	(6)	–	–
Bénéfice net ajusté	758	667	784	824	734	615	790	735
BPA ajusté	0,87	0,76	0,91	0,94	0,85	0,72	0,93	0,87
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)	875,7	870,5	869,9	869,1	867,1	853,5	848,9	844,9

## 6 Cadre réglementaire

Le texte qui suit présente une mise à jour des initiatives et des procédures réglementaires décrites dans le rapport de gestion annuel 2016 de BCE, à la section 3.3, *Principaux risques d'entreprise*, et à la rubrique 8, *Cadre réglementaire*.

### Loi sur les télécommunications

#### CADRE D'ÉVALUATION DES PRATIQUES DE DIFFÉRENCIATION DES PRIX DES FOURNISSEURS DE SERVICES INTERNET DU CRTC

Le 20 avril 2017, dans la Politique réglementaire de télécom CRTC 2017-104, le CRTC a publié un nouveau cadre d'évaluation afin d'évaluer les pratiques de différenciation des prix utilisées par les fournisseurs de services Internet (FSI), y compris les fournisseurs de services sans fil. Le cadre d'évaluation du CRTC s'applique dans les cas où l'utilisation de données Internet de détail est exonérée ou offerte à prix réduit. Les pratiques liées aux réseaux de protocole Internet (IP) gérés des FSI ne sont pas incluses dans cette présente décision. Le CRTC s'est également abstenu de réglementer l'imposition de limites d'utilisation de données par les fournisseurs de services sur fil et sans fil. Le nouveau cadre d'évaluation du CRTC établit un processus fondé sur les plaintes qui comporte des critères d'évaluation visant à déterminer si l'utilisation d'une pratique de différenciation des prix procure un avantage ou un désavantage inéquitable à certains fournisseurs de contenu ou consommateurs. Les pratiques de différenciation des prix qui procurent ce type d'avantage ou de désavantage seront interdites. Ce nouveau cadre d'évaluation ne devrait pas avoir d'incidence significative sur nos activités, car les pratiques de différenciation des prix ne sont pas courantes dans l'établissement du prix de nos forfaits. Cependant, cette décision pourrait restreindre la diversité des offres concurrentielles futures des FSI.

#### EXAMEN DES SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DE BASE

Le 6 avril 2017, le CRTC a lancé l'Avis de consultation de télécom CRTC 2017-92, *Appel aux observations – Retrait progressif du régime de subvention du service local*, tel qu'il était prévu dans la Politique réglementaire de télécom CRTC 2016-496. Dans le cadre de cette instance, le CRTC examinera la façon d'éliminer progressivement les subventions actuelles qui soutiennent la prestation des services vocaux dans certaines régions rurales et éloignées. Le retrait progressif du régime de subvention du service téléphonique local nous touchera à la fois en tant que contributeur et en tant que bénéficiaire de ce régime. Il est impossible pour l'instant de déterminer l'ampleur des répercussions de cette instance, mais nous prévoyons qu'elle ne sera pas significative.

#### EXTENSION PROPOSÉE DU RÉGIME DE RÉGLEMENTATION DES SERVICES D'ACCÈS DE GROS GROUPÉS AUX RÉSEAUX FTTP

Le 30 mars 2017, le Consortium des Opérateurs de Réseaux Canadiens Inc. (CORC) a présenté au CRTC une demande visant l'extension du régime de réglementation des services d'accès haute vitesse de gros groupés, lequel rend notamment obligatoire l'accès aux services fournis au moyen d'installations utilisant la technologie de la fibre jusqu'au nœud (FTTN), afin qu'il inclue l'accès aux installations utilisant la technologie FTTP lorsqu'il existe mais qu'il n'existe pas d'installations utilisant la technologie FTTN. Les services fournis au moyen d'installations utilisant la technologie FTTP étaient jusqu'ici exemptés des obligations relatives aux services d'accès haute vitesse groupés.

## 7 Risques d'entreprise

Par risque, on entend la possibilité de la survenance d'un événement futur qui pourrait avoir un effet négatif sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation. La gestion de nos activités consiste en partie à comprendre la nature de ces risques éventuels et à les limiter, dans la mesure du possible.

L'effet réel de tout événement pourrait être considérablement différent de ce que nous prévoyons actuellement. Les risques décrits dans ce rapport de gestion ne sont pas les seuls risques susceptibles de nous toucher. D'autres risques et incertitudes que, pour l'instant, nous ignorons ou jugeons négligeables pourraient avoir une incidence défavorable significative sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation.

Dans le rapport de gestion annuel 2016 de BCE, nous avons présenté un compte rendu détaillé des risques susceptibles de toucher notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation et qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes qui sont décrites ou sous-entendues dans nos déclarations prospectives. Cette description détaillée des risques est mise à jour dans le présent rapport de gestion. Les risques décrits dans le rapport de gestion annuel 2016 de BCE, mis à jour dans le présent rapport de gestion, incluent, sans s'y limiter, les risques liés aux éléments suivants :

- les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations gouvernementales et les positions gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités, y compris, en particulier, celles qui concernent l'accès obligatoire aux réseaux, le principe de neutralité du Net, les ventes aux enchères de spectre, l'approbation d'acquisitions et les exigences relatives à l'octroi de licences de radiodiffusion et à la propriété étrangère;
- l'intensité de l'activité de nos concurrents, y compris de concurrents nouveaux et émergents, ainsi que l'incidence connexe sur le coût lié à la conservation de nos clients actuels et à l'obtention de nouveaux clients, de même que sur nos parts de marché, nos volumes de service et nos stratégies d'établissement des prix;
- le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services, qui contribuent à réduire l'utilisation de nos services sur fil traditionnels;
- l'incidence défavorable de la séparation fondamentale entre le contenu et le service de connectivité, ce qui modifie l'environnement de nos activités liées à la télé et aux médias et pourrait accélérer le débranchement des services de télé et la réduction des dépenses pour ces services, ainsi que la fragmentation du marché de la publicité et les changements qui s'y rapportent;
- la concurrence avec des concurrents mondiaux, en plus des concurrents canadiens traditionnels, pour le contenu de programmation, qui pourrait entraîner d'importantes hausses des coûts d'acquisition du contenu et nuire à notre capacité d'obtenir du contenu de premier plan;
- une conjoncture économique et des conditions des marchés des capitaux défavorables, un niveau d'activité de détail et commerciale en baisse, l'incidence négative connexe sur la demande de nos produits et services et sur les prix de ceux-ci, et le volume des créances douteuses;
- l'incapacité à protéger nos actifs, notamment les réseaux, les systèmes de TI, les locaux et l'information de nature sensible contre des événements et des attaques, comme les cybermenaces et les dommages causés par les incendies et les catastrophes naturelles;
- l'incapacité à optimiser les échéanciers pour le déploiement et la mise à niveau de réseaux et de systèmes de TI, à évaluer correctement les possibilités qu'offrent les nouvelles technologies ainsi qu'à investir et à évoluer dans la bonne direction;
- l'incapacité à continuer d'investir de manière rigoureuse et stratégique dans des fonctions de prochaine génération, notamment des stratégies de service à la clientèle reposant sur l'information en temps réel;
- l'incapacité à susciter une expérience client positive décollant, en particulier, du défaut d'adopter de nouvelles approches et de repousser les limites opérationnelles;
- la complexité de nos activités découlant des multiples plateformes technologiques, systèmes de facturation et bases de données de commercialisation, ainsi que d'une myriade de forfaits, d'offres promotionnelles et de gammes de produits;
- l'incapacité à maintenir la performance opérationnelle optimale de nos réseaux, étant donné une augmentation importante de la demande relativement à la capacité des réseaux pour les services Internet et sans fil;
- l'incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir des systèmes de TI performants soutenus par un cadre de gouvernance et opérationnel efficace;
- le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement importantes qui dépasseraient nos objectifs en matière d'intensité du capital, afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux;
- l'incapacité à générer les avantages escomptés de nos restructurations d'entreprises, des remplacements et des mises à jour de systèmes, des refontes de processus, et de l'intégration des entreprises acquises;
- les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de nos systèmes de TI, de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir et à les remplacer;
- les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir nos services de télé par satellite;
- l'incapacité à attirer des employés possédant les compétences appropriées, à les fidéliser et à stimuler leur performance dans un environnement sûr et sécuritaire;
- les interruptions de travail;
- l'incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités, financer les dépenses d'investissement et soutenir la croissance planifiée;
- l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE ou que la politique de distribution de dividendes de BCE sera maintenue;

- l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché;
- la volatilité liée à l'obligation au titre des régimes de retraite et les cotisations accrues aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi;
- des impôts plus élevés découlant de l'adoption de nouvelles lois fiscales ou de modifications apportées aux lois fiscales existantes ou à leur interprétation, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux;
- l'incapacité à réduire les coûts ainsi que toute augmentation imprévue de coûts;
- l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses, y compris l'utilisation non autorisée de notre contenu et le vol de nos services de télé;
- les événements ayant une incidence sur la capacité de nos tiers fournisseurs et impartiteurs à continuer de nous fournir les produits et les services dont nous avons besoin pour exercer nos activités;
- l'incapacité d'adopter des pratiques de gestion de l'approvisionnement et des fournisseurs permettant de gérer adéquatement les risques associés aux modèles de nos fournisseurs, existants ou nouveaux;
- la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts de fabrication ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables;
- les risques liés à la sécurité et les risques de fuite de données advenant le contournement des protocoles de contrôle de la sécurité applicables à nos solutions infonuagiques;
- un règlement défavorable des litiges, en particulier des actions collectives;
- des modifications défavorables aux lois applicables et l'incapacité d'agir en amont pour ce qui est du respect de nos obligations juridiques et réglementaires;
- les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils de communication sans fil;
- l'incapacité à maintenir le service à la clientèle et à assurer le fonctionnement de nos réseaux si des épidémies, des pandémies et d'autres éventualités menaçantes pour la santé survenaient;
- l'incapacité à comprendre les préoccupations concernant les changements climatiques ou les attentes du public et du gouvernement pour ce qui est des questions environnementales, et à y répondre adéquatement.

Se reporter à la rubrique 9, *Risques d'entreprise*, du rapport de gestion annuel 2016 de BCE pour une description plus détaillée des risques susmentionnés ainsi que d'autres risques; cette rubrique, ainsi que les autres rubriques du rapport de gestion annuel 2016 de BCE mentionnées dans cette rubrique, sont intégrées par renvoi dans la présente rubrique 7.

Se reporter également à la section 4.7, *Liquidité – Litiges*, du présent rapport de gestion pour une mise à jour des litiges décrits dans la notice annuelle 2016 de BCE, laquelle section 4.7 est intégrée par renvoi dans la présente rubrique 7. Se reporter également à la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, du présent rapport de gestion pour une mise à jour des initiatives et des procédures réglementaires décrites dans le rapport de gestion annuel 2016 de BCE, laquelle rubrique 6 est intégrée par renvoi dans la présente rubrique 7.

Sauf en ce qui concerne les mises à jour présentées dans la section 4.7, *Liquidité – Litiges*, et dans la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, du présent rapport de gestion, les risques décrits dans le rapport de gestion annuel 2016 de BCE demeurent essentiellement inchangés.

## 8 Méthodes comptables, mesures financières et contrôles

### 8.1 Nos méthodes comptables

Les états financiers du T1 2017 de BCE ont été préparés conformément aux IFRS publiées par l'IASB, selon IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 25 avril 2017. Ces états financiers ont été préparés selon le même mode de présentation, les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes de calcul que ceux présentés à la note 2, *Principales méthodes comptables*, des états financiers consolidés de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Les états financiers du T1 2017 de BCE ne comprennent pas toutes les notes annexes requises dans les états financiers annuels.

### 8.2 Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés

La présente rubrique décrit les mesures financières non définies par les PCGR et les indicateurs de performance clés que nous utilisons pour expliquer nos résultats financiers. Elle présente également un rapprochement des mesures financières non définies par les PCGR avec les mesures financières selon les IFRS les plus comparables.

Au T1 2017, nous avons mis à jour notre définition du bénéfice net ajusté et du BPA ajusté de manière à exclure également les pertes de valeur, car elles pourraient avoir une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Il n'y a eu aucune incidence sur nos résultats au T1 2017, ni sur les résultats présentés antérieurement en 2016, à la suite de cette modification.

#### BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté

Les termes *BAIIA ajusté* et *marge du BAIIA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les comptes consolidés de résultat de BCE. Le BAIIA ajusté des secteurs de BCE correspond au bénéfice sectoriel présenté à la note 4, *Information sectorielle*, des états financiers du T1 2017 de BCE. Nous définissons la marge du BAIIA ajusté comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.

Nous utilisons le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités, puisqu'ils reflètent leur rentabilité continue. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le BAIIA ajusté pour évaluer la capacité d'une société d'assurer le service de sa dette et de satisfaire à d'autres obligations de paiement, et qu'il constitue une mesure courante servant à évaluer les entreprises dans l'industrie des télécommunications. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités. Le BAIIA ajusté est également un facteur dans la détermination de la rémunération incitative à court terme pour l'ensemble des dirigeants.

Il n'existe aucune mesure financière selon les IFRS directement comparable au BAIIA ajusté et à la marge du BAIIA ajusté. Pour remédier à cette situation, le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté.

	T1 2017	T1 2016
Bénéfice net	725	758
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	84	42
Amortissement des immobilisations corporelles	722	739
Amortissement des immobilisations incorporelles	185	149
Charges financières		
Charge d'intérêts	234	219
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	18	20
Autres produits	(17)	(23)
Impôt sur le résultat	263	259
BAIIA ajusté	2 214	2 163
<i>Produits d'exploitation de BCE</i>	5 384	5 270
Marge du BAIIA ajusté	41,1 %	41,0 %

## Bénéfice net ajusté et BPA ajusté

Les termes *bénéfice net ajusté* et *BPA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les charges pour perte de valeur et les coûts liés au remboursement anticipé de la dette. Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE.

Nous utilisons le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des charges pour perte de valeur et des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le BPA sont les mesures financières selon les IFRS les plus comparables. Le tableau ci-après présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du BPA avec le bénéfice net ajusté, préparé sur une base consolidée et par action ordinaire de BCE (BPA ajusté), respectivement.

	T1 2017		T1 2016	
	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	679	0,78	707	0,82
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	65	0,07	31	0,03
Pertes nettes (profits nets) sur placements	14	0,02	(12)	(0,01)
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	–	–	8	0,01
<b>Bénéfice net ajusté</b>	<b>758</b>	<b>0,87</b>	<b>734</b>	<b>0,85</b>

## Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution

Les termes *flux de trésorerie disponibles* et *ratio de distribution* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes par action privilégiée et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Nous considérons les flux de trésorerie disponibles comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car ils révèlent le montant des fonds disponibles pour payer des dividendes, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et la performance de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière selon les IFRS la plus comparable.

Nous définissons le ratio de distribution comme les dividendes payés sur les actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles. Nous considérons le ratio de distribution comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car il met en évidence la pérennité des paiements de dividendes de la société.

Le tableau ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.

	T1 2017	T1 2016
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 313	1 290
Dépenses d'investissement	(852)	(852)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(43)	(36)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	(12)	(12)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	83	28
<b>Flux de trésorerie disponibles</b>	<b>489</b>	<b>418</b>

## Dettes nettes

Le terme *dettes nettes* n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons la dette nette comme la dette à court terme plus la dette à long terme et 50 % des actions privilégiées, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, comme il est présenté dans les états consolidés de la situation financière de BCE. Nous incluons 50 % des actions privilégiées en circulation dans notre dette nette afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences d'évaluation du crédit.

Nous considérons la dette nette comme un important indicateur du levier financier de la société, car elle représente le montant de la dette qui n'est pas couvert par la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent la dette nette pour déterminer le levier financier d'une société.

Il n'existe aucune mesure financière selon les IFRS directement comparable à la dette nette, mais celle-ci est calculée selon plusieurs catégories d'actifs et de passifs des états de la situation financière, comme il est présenté dans le tableau ci-dessous.

	31 MARS 2017	31 DÉCEMBRE 2016
Dettes à court terme	6 306	4 887
Dettes à long terme	17 757	16 572
50 % des actions privilégiées en circulation	2 002	2 002
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(510)	(853)
Dettes nettes	25 555	22 608

## Ratio de levier financier net

Le terme *ratio de levier financier net* n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous utilisons le ratio de levier financier net et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer le levier financier.

Le ratio de levier financier net correspond à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté. Aux fins du calcul du ratio de levier financier net, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté des 12 derniers mois.

## Ratio BAIIA ajusté/charge d'intérêts nettes

Le terme *ratio BAIIA ajusté/charge d'intérêts nettes* n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous utilisons le ratio BAIIA ajusté/charge d'intérêts nettes et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer la solidité financière de la société.

Le ratio BAIIA ajusté/charge d'intérêts nettes correspond au BAIIA ajusté divisé par la charge d'intérêts nettes. Aux fins du calcul de notre ratio BAIIA ajusté/charge d'intérêts nettes, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté de BCE des 12 derniers mois. La charge d'intérêts nettes correspond à la charge d'intérêts nettes des 12 derniers mois, comme il est présenté dans nos tableaux des flux de trésorerie, plus 50 % des dividendes déclarés sur les actions privilégiées, comme il est présenté dans nos comptes de résultat.

## Indicateurs de performance clés

En plus des mesures financières non définies par les PCGR décrites précédemment, nous utilisons un certain nombre d'indicateurs de performance clés pour évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS	DÉFINITION
PMU	Le produit moyen par utilisateur (PMU) ou par abonné constitue une mesure pour effectuer le suivi de nos sources de produits récurrentes. Le PMU combiné des services sans fil correspond à certains produits tirés des services divisés par le nombre moyen d'abonnés pour la période visée, et est exprimé en unité monétaire par mois.
Intensité du capital	L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation.
Taux de désabonnement	Le taux de désabonnement correspond aux annulations d'abonnement aux services par les abonnés. Il s'agit d'une mesure de notre capacité à conserver nos abonnés. Le taux de désabonnement des services sans fil correspond au nombre de désactivations au cours d'une période donnée divisé par le nombre moyen d'abonnés de notre clientèle pour une période visée, et est exprimé en pourcentage par mois.
Unité d'abonnement	<p>Une unité d'abonnement des services sans fil se compose d'une unité génératrice de produits active (p. ex., les appareils sans fil, les tablettes ou les produits Internet sans fil) assortie d'un identificateur unique (habituellement un numéro d'identité internationale d'équipement mobile (IIEM)), qui a accès à nos réseaux sans fil. Nous présentons les unités d'abonnement des services sans fil en deux catégories, soit les unités d'abonnement des services postpayés et les unités d'abonnement des services prépayés. Les unités d'abonnement des services prépayés sont considérées comme étant actives pendant une période de 120 jours après l'expiration du solde prépayé de l'abonné.</p> <p>Une unité d'abonnement des services sur fil se compose d'une unité génératrice de produits active ayant accès à nos services, dont les services Internet, de télé par satellite, de télé IP et/ou les SAR. Un abonné compte parmi notre clientèle d'abonnés une fois que le service a été installé dans ses locaux et qu'il est fonctionnel, et qu'une relation de facturation a été établie.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les abonnés des services Internet, de télé IP et de télé par satellite ont accès aux services sur une base individuelle et sont représentés principalement par une unité de logement.</li><li>• Les abonnés des SAR ont une ligne associée à un compte et sont représentés par un numéro de téléphone unique.</li></ul>

## 8.3 Contrôles et procédures

### Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

Conformément aux dispositions du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, le chef de la direction et le chef des affaires financières de BCE Inc. ont limité l'étendue de la conception de nos contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière en excluant les contrôles, les politiques et les procédures de MTS, que nous avons acquise le 17 mars 2017. La contribution des activités acquises de MTS à nos états financiers consolidés pour le trimestre clos le 31 mars 2017 n'a eu aucune incidence importante sur les produits des activités ordinaires consolidés ni sur le bénéfice net consolidé. En outre, au 31 mars 2017, les actifs courants et les passifs courants des activités acquises de MTS représentaient environ 12 % et 4 % des actifs courants et des passifs courants consolidés, respectivement, tandis que les actifs non courants et les passifs non courants des activités acquises de MTS représentaient environ 8 % et 3 % des actifs non courants et des passifs non courants consolidés, respectivement. La conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière des activités acquises de MTS sera achevée au premier trimestre de 2018.

Des précisions sur l'acquisition de MTS sont présentées à la note 3, *Acquisitions et cessions d'entreprises*, des états financiers du T1 2017 de BCE.

### Changements dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2017, notre contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a subi aucun changement ayant eu, ou susceptible d'avoir eu, sur lui une incidence significative.

# États financiers consolidés

## Comptes consolidés de résultat

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LES MONTANTS LIÉS AUX ACTIONS) (NON AUDITÉ)	NOTE	31 MARS 2017	31 MARS 2016
Produits d'exploitation	4	5 384	5 270
Coûts d'exploitation	4.5	(3 170)	(3 107)
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	4.6	(84)	(42)
Amortissement des immobilisations corporelles	4	(722)	(739)
Amortissement des immobilisations incorporelles	4	(185)	(149)
Charges financières			
Charge d'intérêts		(234)	(219)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	10	(18)	(20)
Autres produits	7	17	23
Impôt sur le résultat		(263)	(259)
<b>Bénéfice net</b>		<b>725</b>	<b>758</b>
<b>Bénéfice net attribuable aux :</b>			
Actionnaires ordinaires		679	707
Actionnaires privilégiés		31	37
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		15	14
<b>Bénéfice net</b>		<b>725</b>	<b>758</b>
Bénéfice net par action ordinaire – de base et dilué	8	0,78	0,82
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)		875,7	867,1

## États consolidés du résultat global

POUR LES PÉRIODES CLOSÉS LES  
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)

	31 MARS 2017	31 MARS 2016
<b>Bénéfice net</b>	<b>725</b>	758
<b>Autres éléments (de perte globale) de bénéfice global, après impôt sur le résultat</b>		
Éléments qui seront reclassés par la suite en résultat net		
Variation nette de la valeur des actifs financiers disponibles à la vente, après impôt sur le résultat de néant aux 31 mars 2017 et 2016, respectivement	–	5
Variation nette de la valeur des dérivés désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie, après impôt sur le résultat de 3 millions \$ et de 26 millions \$ aux 31 mars 2017 et 2016, respectivement	(9)	(72)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, après impôt sur le résultat de 119 millions \$ et de 251 millions \$ aux 31 mars 2017 et 2016, respectivement <sup>(1)</sup>	(323)	(672)
<b>Autres éléments de perte globale</b>	<b>(332)</b>	(739)
<b>Total du bénéfice global</b>	<b>393</b>	19
<b>Total du bénéfice global attribuable aux :</b>		
Actionnaires ordinaires	347	(29)
Actionnaires privilégiés	31	37
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	15	11
<b>Total du bénéfice global</b>	<b>393</b>	19

(1) Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi au 31 mars 2017 était de 3,8 %, comparativement à 4,0 % au 31 décembre 2016. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi au 31 mars 2016 était de 3,9 %, comparativement à 4,2 % au 31 décembre 2015.

# États consolidés de la situation financière

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)

NOTE

31 MARS 2017

31 DÉCEMBRE 2016

	NOTE	31 MARS 2017	31 DÉCEMBRE 2016
<b>ACTIF</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie		439	603
Équivalents de trésorerie		71	250
Créances clients et autres débiteurs		2 818	2 979
Stocks		428	403
Charges payées d'avance		540	420
Actifs détenus en vue de la vente	3	284	–
Autres actifs courants		152	200
<b>Total des actifs courants</b>		<b>4 732</b>	<b>4 855</b>
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations corporelles		23 450	22 346
Immobilisations incorporelles		13 356	11 998
Actifs d'impôt différé		171	89
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises		879	852
Autres actifs non courants		875	1 010
Goodwill	3	10 386	8 958
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>49 117</b>	<b>45 253</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>53 849</b>	<b>50 108</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Dettes fournisseurs et autres passifs		4 044	4 326
Intérêts à verser		177	156
Dividendes à payer		636	617
Passifs d'impôt exigible		62	122
Dettes à court terme	9	6 306	4 887
<b>Total des passifs courants</b>		<b>11 225</b>	<b>10 108</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Dettes à long terme	9	17 757	16 572
Passifs d'impôt différé		2 158	2 192
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	10	2 252	2 105
Autres passifs non courants		1 264	1 277
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>23 431</b>	<b>22 146</b>
<b>Total du passif</b>		<b>34 656</b>	<b>32 254</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE			
Actions privilégiées	12	4 004	4 004
Actions ordinaires	12	20 023	18 370
Surplus d'apport		1 137	1 160
Cumul des autres éléments de bénéfice global		37	46
Déficit		(6 324)	(6 040)
<b>Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE</b>		<b>18 877</b>	<b>17 540</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		316	314
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>19 193</b>	<b>17 854</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<b>53 849</b>	<b>50 108</b>

# États consolidés des variations des capitaux propres

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 31 MARS 2017 (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)	NOTE	ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE BCE					TOTAL	PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
		ACTIONS PRIVILÉGIÉES	ACTIONS ORDINAIRES	SURPLUS D'APPORT	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL (PERTE GLOBALE)	DÉFICIT			
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2017		4 004	18 370	1 160	46	(6 040)	17 540	314	17 854
Bénéfice net		–	–	–	–	710	710	15	725
Autres éléments de perte globale		–	–	–	(9)	(323)	(332)	–	(332)
<b>Total (de la perte globale) du bénéfice global</b>		–	–	–	(9)	387	378	15	393
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'options sur actions des employés		–	54	(3)	–	–	51	–	51
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'épargne des employés		–	5	–	–	–	5	–	5
Autre rémunération fondée sur des actions		–	–	(20)	–	(14)	(34)	–	(34)
Actions ordinaires émises pour l'acquisition de Manitoba Telecom Services Inc. (MTS)	3, 12	–	1 594	–	–	–	1 594	–	1 594
Dividendes déclarés sur actions ordinaires et privilégiées de BCE		–	–	–	–	(657)	(657)	–	(657)
Dividendes déclarés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		–	–	–	–	–	–	(13)	(13)
<b>Solde au 31 mars 2017</b>		<b>4 004</b>	<b>20 023</b>	<b>1 137</b>	<b>37</b>	<b>(6 324)</b>	<b>18 877</b>	<b>316</b>	<b>19 193</b>

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 31 MARS 2016 (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)		ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE BCE					TOTAL	PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
		ACTIONS PRIVILÉGIÉES	ACTIONS ORDINAIRES	SURPLUS D'APPORT	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL (PERTE GLOBALE)	DÉFICIT			
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2016		4 004	18 100	1 150	119	(6 350)	17 023	306	17 329
Bénéfice net		–	–	–	–	744	744	14	758
Autres éléments de perte globale		–	–	–	(64)	(672)	(736)	(3)	(739)
<b>Total (de la perte globale) du bénéfice global</b>		–	–	–	(64)	72	8	11	19
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'options sur actions des employés		–	83	(5)	–	–	78	–	78
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime de réinvestissement de dividendes		–	38	–	–	–	38	–	38
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'épargne des employés		–	30	–	–	–	30	–	30
Autre rémunération fondée sur des actions		–	–	(21)	–	(11)	(32)	–	(32)
Dividendes déclarés sur actions ordinaires et privilégiées de BCE		–	–	–	–	(630)	(630)	–	(630)
Dividendes déclarés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		–	–	–	–	–	–	(12)	(12)
<b>Solde au 31 mars 2016</b>		<b>4 004</b>	<b>18 251</b>	<b>1 124</b>	<b>55</b>	<b>(6 919)</b>	<b>16 515</b>	<b>305</b>	<b>16 820</b>

## Tableaux consolidés des flux de trésorerie

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES  
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)

	NOTE	31 MARS 2017	31 MARS 2016
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>			
Bénéfice net		725	758
Rapprochement du bénéfice net et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6	84	42
Amortissements		907	888
Coût des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	10	68	68
Charge d'intérêts nette		230	218
Pertes (profits) sur placements		12	(16)
Impôt sur le résultat		263	259
Cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		(88)	(90)
Paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi		(19)	(19)
Coûts liés aux indemnités de départ et autres payés		(41)	(86)
Intérêts versés		(223)	(221)
Impôt sur le résultat payé (après remboursements)		(288)	(238)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés		(83)	(28)
Variation nette des actifs et des passifs d'exploitation		(234)	(245)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>		<b>1 313</b>	<b>1 290</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Dépenses d'investissement		(852)	(852)
Acquisitions d'entreprises	3	(1 635)	(245)
Cessions d'entreprises		–	16
Autres activités d'investissement		(9)	35
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>		<b>(2 496)</b>	<b>(1 046)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Augmentation des effets à payer		308	725
Augmentation des créances clients titrisées		350	–
Émission de titres d'emprunt à long terme	9	1 496	747
Remboursement de titres d'emprunt à long terme	9	(604)	(1 310)
Émission d'actions ordinaires		48	73
Rachat d'actions pour le règlement de paiements fondés sur des actions		(96)	(68)
Dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires		(594)	(526)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées		(43)	(36)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		(12)	(12)
Autres activités de financement		(13)	(27)
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>		<b>840</b>	<b>(434)</b>
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie		(164)	2
Trésorerie au début de la période		603	100
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>		<b>439</b>	<b>102</b>
Diminution nette des équivalents de trésorerie		(179)	(192)
Équivalents de trésorerie au début de la période		250	513
<b>Équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>		<b>71</b>	<b>321</b>

---

# Notes annexes

Les présents états financiers consolidés intermédiaires (états financiers) doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels 2016 de BCE, qui ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 2 mars 2017.

*Les présentes notes sont non auditées.*

Les expressions *nous*, *notre/nos*, *BCE* et *la société* désignent, selon le contexte, BCE Inc. ou, collectivement, BCE Inc., Bell Canada, leurs filiales, leurs partenariats et leurs entreprises associées. *MTS* désigne, selon le contexte, jusqu'au 17 mars 2017, Manitoba Telecom Services Inc. ou, collectivement, Manitoba Telecom Services Inc. et ses filiales; et *Bell MTS* désigne, à partir du 17 mars 2017, les activités combinées de MTS et de Bell Canada au Manitoba.

---

## Note 1 Renseignements sur la société

BCE est une société constituée en société par actions et ayant son siège au Canada. Le siège social de BCE est situé au 1, carrefour Alexander-Graham-Bell, Verdun (Québec) Canada. BCE est une entreprise de télécommunications et de médias qui fournit des services sans fil, sur fil, Internet et de télévision (télé) à une clientèle résidentielle, d'affaires et de gros au Canada. Notre secteur Bell Média fournit des services de télé traditionnelle, spécialisée et payante, de médias numériques ainsi que des services de radiodiffusion et des services d'affichage extérieur à des clients à l'échelle nationale partout au Canada.

---

## Note 2 Mode de présentation et principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), selon la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, et ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 25 avril 2017. Les présents états financiers ont été préparés selon le même mode de présentation, les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes de calcul que ceux présentés à la note 2, *Principales méthodes comptables*, de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Les présents états financiers ne comprennent pas toutes les notes annexes requises dans les états financiers annuels.

Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

---

## Note 3 Acquisitions et cessions d'entreprises

### 2017

#### Acquisition de MTS

Le 17 mars 2017, BCE a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de MTS pour une contrepartie totale de 2 933 millions \$, de laquelle une tranche de 1 339 millions \$ a été payée en trésorerie et la tranche restante de 1 594 millions \$, par l'émission d'environ 27,6 millions d'actions ordinaires de BCE. BCE a financé la composante en trésorerie de la transaction à l'aide d'un financement par emprunt.

Bell MTS est un fournisseur de technologies de l'information et des communications qui offre des services sans fil, Internet, de télé et de téléphonie, ainsi que des systèmes de sécurité et des solutions en technologies de l'information, dont des services unifiés d'informatique en nuage et gérés, à des clients résidentiels et d'affaires au Manitoba.

L'acquisition de MTS nous permettra de rejoindre un nombre plus important de Canadiens grâce à l'expansion de nos réseaux à large bande sans fil et sur fil, et nous aidera à atteindre notre but d'être reconnu par les clients comme la plus grande entreprise de communications du Canada.

Les résultats provenant des activités acquises de MTS sont intégrés dans nos secteurs Services sur fil de Bell et Services sans fil de Bell à partir de la date d'acquisition.

La répartition du prix d'achat tient compte d'estimations provisoires, en particulier des estimations liées aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée. Le tableau suivant résume la juste valeur de la contrepartie payée et la juste valeur attribuée à chacune des principales catégories d'actifs et de passifs.

	NOTE	TOTAL
Contrepartie en trésorerie		1 339
Émission de 27,6 millions d'actions ordinaires de BCE <sup>(1)</sup>		1 594
<b>Coût total à répartir</b>		<b>2 933</b>
Créances clients et autres débiteurs		103
Autres éléments hors trésorerie du fonds de roulement		(165)
Actifs détenus en vue de la vente <sup>(2)</sup>		310
Immobilisations corporelles		994
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée <sup>(3)</sup>		971
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée <sup>(4)</sup>		280
Actifs d'impôt différé		49
Autres actifs non courants		129
Dette à court terme		(251)
Dette à long terme	9	(721)
Autres passifs non courants		(57)
		<b>1 642</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie		(16)
<b>Juste valeur des actifs nets acquis</b>		<b>1 626</b>
<b>Goodwill<sup>(5)</sup></b>		<b>1 307</b>

(1) Comptabilisées à la juste valeur selon le cours de marché de l'action ordinaire de BCE à la date d'acquisition.

(2) Composés d'immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée et indéterminée comptabilisées à la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

(3) Composées principalement des relations clients.

(4) Des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée de 228 millions \$ et de 52 millions \$ ont été réparties provisoirement entre les unités génératrices de trésorerie (UGT) des groupes des Services sans fil de Bell et des Services sur fil de Bell, respectivement.

(5) Le goodwill résulte principalement de la main-d'œuvre réunie, des synergies attendues et de la croissance future. Le goodwill n'est pas déductible à des fins fiscales. Le goodwill qui découle de la transaction de 661 millions \$ et de 646 millions \$ a été réparti provisoirement entre les UGT des groupes des Services sans fil de Bell et des Services sur fil de Bell, respectivement.

À la suite de l'acquisition de MTS, nous avons acquis des pertes fiscales autres qu'en capital d'environ 1,5 milliard \$ et comptabilisé un actif d'impôt différé d'environ 300 millions \$. Ces reports en avant de pertes fiscales autres qu'en capital viennent à expiration en montants variables de 2026 à 2033.

De plus, en raison de l'acquisition de MTS, nos engagements liés aux contrats de location simple et aux obligations d'achat ont augmenté d'environ 180 millions \$.

Les produits des activités ordinaires, d'un montant de 41 millions \$, et le bénéfice net, d'un montant de 3 millions \$, provenant des activités acquises de MTS sont compris dans les comptes consolidés de résultat à partir de la date d'acquisition. En supposant que l'acquisition de MTS ait eu lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les produits d'exploitation consolidés et le bénéfice net de BCE pour le trimestre clos le 31 mars 2017 auraient été de 5 579 millions \$ et de 733 millions \$, respectivement. Ces montants pro forma reflètent l'élimination des transactions intersociétés, les coûts de financement et l'amortissement de certains éléments de la répartition du prix d'achat et les ajustements fiscaux connexes.

## ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Après l'acquisition de MTS, le 17 mars 2017, BCE a transféré à Xplornet Communications Inc. (Xplornet) : un total de 40 mégahertz (MHz) de spectre des services sans fil dans la bande de 700 MHz et de 2 500 MHz et de spectre des services sans fil évolués-1 que détenait MTS.

Le 1<sup>er</sup> avril 2017, BCE a conclu la cession annoncée précédemment d'environ un quart des abonnés des services sans fil postpayés et de 15 établissements de vente au détail que détenait MTS, ainsi que de certains actifs réseau manitobains, à TELUS Communications Inc. (TELUS), pour un produit total de 318 millions \$, sous réserve des ajustements habituels.

## Acquisition de Cieslok Media Ltd. (Cieslok Media)

Le 3 janvier 2017, BCE a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Cieslok Media, pour une contrepartie en trésorerie totale de 161 millions \$.

Cieslok Media se spécialise dans l'affichage extérieur grand format dans différentes zones urbaines importantes du Canada. Cette acquisition contribuera à intensifier et à consolider notre présence numérique dans le domaine de l'affichage extérieur. Dans nos états financiers consolidés, Cieslok Media est incluse dans le secteur Bell Média.

La répartition du prix d'achat tient compte de certaines estimations provisoires. Le tableau suivant résume la juste valeur de la contrepartie payée et la juste valeur attribuée à chacune des principales catégories d'actifs et de passifs.

	TOTAL
Contrepartie en trésorerie	161
<b>Coût total à répartir</b>	<b>161</b>
Créances clients et autres débiteurs	11
Autres éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(4)
Immobilisations corporelles	13
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée	6
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	76
Passifs d'impôt différé	(20)
Autres passifs non courants	(1)
	<b>81</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1
<b>Juste valeur des actifs nets acquis</b>	<b>82</b>
<b>Goodwill<sup>(1)</sup></b>	<b>79</b>

(1) Le goodwill résulte principalement de la main-d'œuvre réunie, des synergies attendues et de la croissance future. Le goodwill n'est pas déductible à des fins fiscales. Le goodwill qui découle de la transaction a été réparti entre les UGT du groupe Bell Média.

Les produits des activités ordinaires de Cieslok Media, d'un montant de 6 millions \$, et le bénéfice net, d'un montant de 1 million \$, sont compris dans les comptes consolidés de résultat à partir de la date d'acquisition.

## 2016

### Expansion à l'échelle nationale de HBO et The Movie Network (TMN)

Au T1 2016, BCE a conclu avec Corus Entertainment Inc. (Corus) une transaction en vertu de laquelle Corus a renoncé à ses droits sur le contenu de HBO au Canada et a cessé les activités de ses services de télé payante Movie Central et Encore Avenue dans l'Ouest et le Nord canadiens. Cette transaction permet à Bell Média de devenir l'exploitant exclusif de HBO Canada à l'échelle nationale sur toutes les plateformes et d'élargir son service TMN pour en faire un service national de télé payante. Le lancement de TMN à l'échelle nationale a été effectué avec succès le 1<sup>er</sup> mars 2016. BCE a versé à Corus une contrepartie totale en trésorerie de 218 millions \$, dont une tranche de 21 millions \$ a été payée en 2015.

Le tableau suivant résume la juste valeur de la contrepartie payée et la juste valeur attribuée à chacune des principales catégories d'actifs et de passifs.

Contrepartie en trésorerie	218
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée	8
Actifs non courants	1
Passifs courants	(3)
Passifs non courants	(8)
<b>Juste valeur des actifs nets acquis</b>	<b>(2)</b>
<b>Goodwill<sup>(1)</sup></b>	<b>220</b>

(1) Le goodwill résulte principalement de la capacité à tirer profit du contenu média et de la croissance future attendue. Le montant du goodwill déductible à des fins fiscales s'élève à 163 millions \$, à un taux annuel de 7 % selon la méthode de l'amortissement dégressif. Le goodwill qui découle de la transaction a été réparti entre les UGT du groupe Bell Média.

La transaction s'inscrit dans le cadre de notre stratégie visant à créer, à négocier et à offrir une programmation télé exceptionnelle aux consommateurs canadiens sur encore plus de plateformes à l'échelle nationale.

Cette transaction n'a pas eu d'incidence importante sur nos produits d'exploitation consolidés et notre bénéfice net pour le trimestre clos le 31 mars 2016.

## Note 4 Information sectorielle

Nos résultats sont présentés selon trois secteurs : *Services sans fil de Bell*, *Services sur fil de Bell* et *Bell Média*. Nos secteurs reflètent la façon dont nous gérons notre entreprise et dont nous classons nos activités aux fins de planification et d'évaluation de la performance.

Le 17 mars 2017, BCE a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de MTS. Les résultats provenant des activités acquises de MTS sont intégrés dans nos secteurs Services sans fil de Bell et Services sur fil de Bell à partir de la date d'acquisition.

Les tableaux suivants résument l'information financière par secteur pour les périodes closes les 31 mars 2017 et 2016.

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 31 MARS 2017	NOTE	SERVICES SANS FIL DE BELL	SERVICES SUR FIL DE BELL	BELL MÉDIA	ÉLIMINATIONS INTERSECTORIELLES	BCE
Produits d'exploitation						
Clients externes		1 804	2 928	652	–	5 384
Produits intersectoriels		10	52	99	(161)	–
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>1 814</b>	<b>2 980</b>	<b>751</b>	<b>(161)</b>	<b>5 384</b>
Coûts d'exploitation	5	(996)	(1 718)	(617)	161	(3 170)
<b>Bénéfice sectoriel<sup>(1)</sup></b>		<b>818</b>	<b>1 262</b>	<b>134</b>	<b>–</b>	<b>2 214</b>
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6	(5)	(67)	(12)	–	(84)
Amortissements		(138)	(734)	(35)	–	(907)
Charges financières						
Charge d'intérêts						(234)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	10					(18)
Autres produits	7					17
Impôt sur le résultat						(263)
<b>Bénéfice net</b>						<b>725</b>

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 31 MARS 2016	NOTE	SERVICES SANS FIL DE BELL	SERVICES SUR FIL DE BELL	BELL MÉDIA	ÉLIMINATIONS INTERSECTORIELLES	BCE
Produits d'exploitation						
Clients externes		1 683	2 942	645	–	5 270
Produits intersectoriels		10	41	96	(147)	–
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>1 693</b>	<b>2 983</b>	<b>741</b>	<b>(147)</b>	<b>5 270</b>
Coûts d'exploitation	5	(932)	(1 726)	(596)	147	(3 107)
<b>Bénéfice sectoriel<sup>(1)</sup></b>		<b>761</b>	<b>1 257</b>	<b>145</b>	<b>–</b>	<b>2 163</b>
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6	(1)	(42)	1	–	(42)
Amortissements		(141)	(712)	(35)	–	(888)
Charges financières						
Charge d'intérêts						(219)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	10					(20)
Autres produits	7					23
Impôt sur le résultat						(259)
<b>Bénéfice net</b>						<b>758</b>

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

## Note 5 Coûts d'exploitation

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS	NOTE	2017	2016
Coûts de la main-d'œuvre			
Salaires et impôts et avantages connexes		(1 002)	(1 005)
Coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (déduction faite des montants inscrits à l'actif)	10	(50)	(48)
Autres coûts de la main-d'œuvre <sup>(1)</sup>		(253)	(242)
Moins :			
Main-d'œuvre inscrite à l'actif		245	226
<b>Total des coûts de la main-d'œuvre</b>		<b>(1 060)</b>	<b>(1 069)</b>
Coût des ventes <sup>(2)</sup>		(1 634)	(1 575)
Autres coûts d'exploitation <sup>(3)</sup>		(476)	(463)
<b>Total des coûts d'exploitation</b>		<b>(3 170)</b>	<b>(3 107)</b>

(1) Les autres coûts de la main-d'œuvre incluent les coûts liés aux entrepreneurs et à l'impartition.

(2) Le coût des ventes inclut les coûts des appareils mobiles et d'autres équipements vendus, les coûts liés aux réseaux et au contenu ainsi que les paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications.

(3) Les autres coûts d'exploitation incluent les frais relatifs à la commercialisation, à la publicité et aux commissions de vente, les créances douteuses, les taxes autres que l'impôt sur le résultat, les coûts relatifs aux technologies de l'information, les honoraires ainsi que les loyers.

## Note 6 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS	2017	2016
Coûts liés aux indemnités de départ	(31)	(22)
Coûts liés aux acquisitions et autres	(53)	(20)
<b>Total des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres</b>	<b>(84)</b>	<b>(42)</b>

### Coûts liés aux acquisitions et autres

Les coûts liés aux acquisitions et autres se composent des coûts de transaction, dont les frais juridiques et les frais de services de conseil en finance, liés aux acquisitions effectuées ou potentielles, des coûts liés aux indemnités de départ d'employés dans le cadre de l'acquisition d'une entreprise, des coûts relatifs à l'intégration d'entreprises acquises dans nos activités d'exploitation, et des coûts liés aux litiges, lorsque ces coûts sont importants. Pour la période close le 31 mars 2017, les coûts liés aux acquisitions comprenaient également une perte liée à la vente de licences de spectre relativement à l'acquisition de MTS.

## Note 7 Autres produits

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS	2017	2016
Montant net des profits liés à la valeur de marché sur dérivés utilisés comme couvertures économiques	30	7
Produit sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises		
Exploitation	19	3
Perte sur placements	(2)	–
Pertes sur la mise hors service ou la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	(17)	(8)
(Pertes) profits sur placements	(12)	16
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	–	(11)
Autres	(1)	16
<b>Total des autres produits</b>	<b>17</b>	<b>23</b>

## Note 8 Bénéfice par action

Le tableau suivant présente les composantes utilisées dans le calcul du bénéfice par action ordinaire de base et dilué pour le bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS	2017	2016
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – de base</b>	<b>679</b>	707
Dividendes déclarés par action ordinaire (en dollars)	0,7175	0,6825
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)</b>		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base	875,7	867,1
Exercice présumé d'options sur actions <sup>(1)</sup>	0,9	1,0
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)</b>	<b>876,6</b>	868,1

(1) Le calcul de l'exercice présumé d'options sur actions tient compte de l'incidence du coût de rémunération futur moyen non comptabilisé des options ayant un effet dilutif. Il exclut les options dont le prix d'exercice est plus élevé que la valeur de marché moyenne de l'action ordinaire de BCE. Le nombre d'options exclues totalisait 5 816 905 au premier trimestre de 2017, comparativement à 5 591 777 au premier trimestre de 2016.

## Note 9 Dette

Le 27 février 2017, Bell Canada a émis en vertu de son acte de fiducie de 1997 des débetures à moyen terme (MTN), série M-44, à 2,70 %, dont le capital s'établit à 1 milliard \$, et qui viennent à échéance le 27 février 2024. En outre, à la même date, Bell Canada a émis en vertu de son acte de fiducie de 1997 des débetures MTN, série M-45, à 4,45 %, dont le capital s'établit à 500 millions \$, et qui viennent à échéance le 27 février 2047.

Au T1 2017, Bell Canada a remboursé un montant de 357 millions \$ US (environ 480 millions \$ CA), ce qui représente la totalité des emprunts impayés en vertu de sa facilité de crédit à terme engagée non garantie. Par conséquent, nous avons fermé cette facilité de crédit, et le swap de devises et de taux d'intérêt variables qui était utilisé pour couvrir le risque de change lié au dollar américain découlant de cette facilité de crédit a été réglé. Se reporter à la note 11, *Actifs et passifs financiers*, pour obtenir plus de détails.

Au T1 2017, Bell Canada a reclassé ses débetures MTN, série M-22, à 4,40 %, qui viennent à échéance le 16 mars 2018, d'un montant de 1 milliard \$, en les retirant de la dette à long terme pour les inclure dans la dette à court terme.

À la suite de l'acquisition de MTS, Bell Canada a repris les billets à moyen terme non garantis en circulation de MTS. Le tableau suivant présente le détail des montants en capital et de la juste valeur attribués aux billets à moyen terme repris au moment de l'acquisition.

	TAUX D'INTÉRÊT	ÉCHÉANCE	MONTANT
Billets à moyen terme	4,59 %	1 <sup>er</sup> octobre 2018	200
Billets à moyen terme	5,625 %	16 décembre 2019	200
Billets à moyen terme	4,00 %	27 mai 2024	225
<b>Total de la dette à long terme</b>			<b>625</b>
Ajustement lié à la juste valeur			45
<b>Total de la dette à long terme</b>			<b>670</b>

Les actes de fiducie aux termes desquels les billets à moyen terme de MTS ont été émis exigent que nous réussissions certains tests de nouvelles émissions et nous obligent à faire une offre de rachat des billets à la suite d'un événement donnant lieu à un changement de contrôle, comme il est défini dans les actes de fiducie, et nous imposent certaines autres clauses restrictives. Nous nous conformons à toutes les modalités et restrictions de ces actes de fiducie.

De plus, en raison de l'acquisition de MTS, Bell Canada a repris des effets à payer de 250 millions \$ et des contrats de location-financement de 52 millions \$ de MTS.

## Note 10 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

### Coût des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Nous offrons des prestations de retraite et d'autres avantages à la plupart de nos employés. Ces avantages comprennent des régimes de retraite à prestations définies (PD), des régimes de retraite à cotisations définies (CD) et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (AAPE). Le tableau ci-dessous présente la charge au titre de ces régimes.

#### COMPOSANTES DU COÛT DES SERVICES RENDUS AU TITRE DES RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

POUR LES PÉRIODES CLOSÉS LES 31 MARS	2017	2016
Régimes de retraite PD	(48)	(51)
Régimes de retraite CD	(31)	(32)
AAPE	(2)	(2)
Profit découlant de la modification des AAPE et des régimes de retraite PD	16	23
Moins :		
Coût des régimes d'avantages inscrit à l'actif	15	14
<b>Total du coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, inclus dans les coûts d'exploitation</b>	<b>(50)</b>	<b>(48)</b>
Autres coûts comptabilisés dans les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	-	5
<b>Total du coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>(50)</b>	<b>(43)</b>

#### COMPOSANTES DES CHARGES FINANCIÈRES AU TITRE DES RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

POUR LES PÉRIODES CLOSÉS LES 31 MARS	2017	2016
Régimes de retraite PD	(4)	(6)
AAPE	(14)	(14)
<b>Total des intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>(18)</b>	<b>(20)</b>

À la date d'acquisition, soit le 17 mars 2017, l'actif net au titre des avantages postérieurs à l'emploi de MTS s'élevait à 56 millions \$ (juste valeur des actifs du régime de 2 735 millions \$ et obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi de 2 679 millions \$).

Le 15 janvier 2016, MTS a conclu la vente de ses filiales en propriété exclusive Allstream Inc., Allstream Fibre U.S. et Delphi Solutions Corp (collectivement, Allstream) à Zayo Group Holdings Inc. Dans le cadre de l'accord de vente, MTS a conservé deux régimes de retraite à prestations définies existants d'Allstream, y compris les obligations au titre des avantages pour les retraités et les autres anciens employés. Après l'obtention de l'approbation réglementaire, les actifs et les passifs des régimes de retraite à prestations définies existants d'Allstream relatifs aux obligations liées aux services antérieures à la conclusion qui se rapportent aux employés actifs d'Allstream seront transférés aux deux nouveaux régimes de retraite de Zayo Canada Inc.

## Note 11 Actifs et passifs financiers

### Juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués au coût amorti dans les états de la situation financière.

	CLASSEMENT	MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DE LA JUSTE VALEUR	31 MARS 2017		31 DÉCEMBRE 2016	
			VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Obligation au titre des avantages tangibles imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et passifs non courants	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	155	158	166	169
Obligation au titre du compte de report imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et passifs non courants	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	134	142	136	145
Déventures, contrats de location-financement et autres dettes	Dettes à court terme et dette à long terme	Prix de marché des titres d'emprunt ou valeur actualisée des flux de trésorerie futurs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	19 590	21 892	17 879	20 093

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière.

CLASSEMENT		JUSTE VALEUR			
		VALEUR COMPTABLE DE L'ACTIF (DU PASSIF)	PRIX DE MARCHÉ D'ACTIFS IDENTIQUES ENREGISTRÉS DANS DES MARCHÉS ACTIFS (NIVEAU 1)	DONNÉES OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 2) <sup>(1)</sup>	DONNÉES NON OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 3) <sup>(2)</sup>
<b>31 mars 2017</b>					
Placements dans des sociétés cotées en Bourse et dans des sociétés fermées disponibles à la vente	Autres actifs non courants	103	1	–	102
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	164	–	164	–
Passif financier lié à MLSE <sup>(3)</sup>	Dettes fournisseurs et autres passifs	(135)	–	–	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	38	–	92	(54)
<b>31 décembre 2016</b>					
Placements dans des sociétés cotées en Bourse et dans des sociétés fermées disponibles à la vente	Autres actifs non courants	103	1	–	102
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	166	–	166	–
Passif financier lié à MLSE <sup>(3)</sup>	Dettes fournisseurs et autres passifs	(135)	–	–	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	35	–	88	(53)

(1) Données observables sur le marché, telles que les cours de l'action, les taux d'intérêt, la courbe des taux de swaps et les taux de change.

(2) Données non observables sur le marché telles que les flux de trésorerie actualisés et les ratios cours/bénéfice. Une modification raisonnable de nos hypothèses n'entraînerait pas d'augmentation (de diminution) importante des instruments financiers classés dans le niveau 3.

(3) Représente l'obligation de BCE de racheter la participation de 9 % du Fonds Unitaire BCE (Fonds Unitaire) dans Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd. à un prix au moins équivalent au prix minimal convenu, advenant le cas où le Fonds Unitaire exerçait son option de vente. L'obligation de rachat est évaluée à la valeur de marché à chaque période de présentation de l'information financière, et le profit ou la perte est comptabilisé au poste Autres produits dans les comptes de résultat.

## Risque de change

Nous utilisons des contrats de change à terme, des options et des swaps de devises et de taux d'intérêt variables pour gérer le risque de change lié aux transactions prévues et à certains titres d'emprunt libellés en devises. Au cours du T1 2017, nous avons réglé un swap de devises et de taux d'intérêt variables, dont le montant notionnel s'élevait à 357 millions \$ US, utilisé pour couvrir les emprunts en vertu d'une facilité de crédit. Se reporter à la note 9, Dette.

L'incidence d'une dépréciation ou d'une appréciation de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain serait un profit (une perte) de 32 millions \$ comptabilisé en résultat net au 31 mars 2017 et un profit (une perte) de 94 millions \$ comptabilisé dans les autres éléments de bénéfice global au 31 mars 2017, toutes les autres variables restant constantes.

Le tableau suivant présente d'autres détails sur les contrats de change à terme au 31 mars 2017.

TYPE DE COUVERTURE	MONNAIE D'ACHAT	MONTANTS À RECEVOIR	MONNAIE DE VENTE	MONTANTS À PAYER	ÉCHÉANCE	ÉLÉMENT COUVERT
Flux de trésorerie	\$ US	2 363	\$ CA	3 133	2017	Papier commercial
Flux de trésorerie	\$ US	344	\$ CA	442	2017	Contrats d'approvisionnement
Flux de trésorerie	\$ US	627	\$ CA	818	2018	Contrats d'approvisionnement
Économique	\$ US	390	\$ CA	524	2017	Contrats d'approvisionnement

## Risque de taux d'intérêt

L'incidence d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % des taux d'intérêt serait une diminution ou une augmentation de 30 millions \$ et de 27 millions \$, respectivement, du bénéfice net au 31 mars 2017, toutes les autres variables restant constantes.

## Risque lié aux fluctuations du cours de l'action

Nous utilisons des contrats à terme sur actions sur les actions ordinaires de BCE à titre de couverture économique du risque lié aux flux de trésorerie qui découle du règlement des paiements fondés sur des actions en vertu des régimes. La juste valeur de nos contrats à terme sur actions au 31 mars 2017 était de 126 millions \$.

L'incidence d'une augmentation ou d'une diminution de 5 % du cours de marché de l'action ordinaire de BCE au 31 mars 2017 serait un profit (une perte) de 37 millions \$ comptabilisé en résultat net, toutes les autres variables restant constantes.

## Note 12 Capital social

### Émission d'actions ordinaires

Le 17 mars 2017, 27,6 millions d'actions ordinaires de BCE ont été émises pour le paiement de la composante en capital social du prix d'achat de l'acquisition de MTS. Se reporter à la note 3, *Acquisitions et cessions d'entreprises*, pour obtenir plus de détails.

### Taux de dividende fixe sur les actions privilégiées de premier rang

Le 31 mars 2017, le taux de dividende annuel fixe payé sur les actions privilégiées de premier rang à dividende cumulatif rachetables, série AO, de BCE a été fixé pour les cinq prochains exercices, passant de 4,55 % à 4,26 %.

Des dividendes sont payés lorsque le conseil d'administration de BCE en déclare.

## Note 13 Paiements fondés sur des actions

Les montants suivants liés aux paiements fondés sur des actions sont compris dans les comptes consolidés de résultat à titre de coûts d'exploitation.

POUR LES PÉRIODES CLOSÉS LES 31 MARS	2017	2016
Régime d'épargne des employés (REE)	(7)	(7)
Unités d'actions restreintes (UAR) et unités d'actions liées au rendement (UALR)	(17)	(14)
Autres <sup>(1)</sup>	(3)	(4)
<b>Total des paiements fondés sur des actions</b>	<b>(27)</b>	<b>(25)</b>

(1) Ces données comprennent les unités d'actions différées (UAD), un régime d'actions différées et les options sur actions.

Les tableaux suivants présentent un résumé de la variation du nombre d'actions émises en vertu du REE et du nombre d'UAR, d'UALR, d'UAD et d'options sur actions pour la période close le 31 mars 2017.

### REE

	NOMBRE D' ACTIONS ÉMISES EN VERTU DU REE
Cotisations dont les droits n'étaient pas acquis au 1 <sup>er</sup> janvier 2017	1 073 212
Cotisations <sup>(1)</sup>	162 160
Dividendes crédités	12 335
Droits acquis	(151 505)
Objet d'une renonciation	(35 815)
<b>Cotisations dont les droits n'étaient pas acquis au 31 mars 2017</b>	<b>1 060 387</b>

(1) La juste valeur moyenne pondérée des actions visées par les cotisations au cours du trimestre était de 58 \$.

### UAR/UALR

	NOMBRE D'UAR/UALR
En circulation au 1 <sup>er</sup> janvier 2017	2 928 698
Attribuées <sup>(1)</sup>	846 961
Dividendes crédités	34 350
Réglées	(1 076 216)
Objet d'une renonciation	(49 685)
<b>En circulation au 31 mars 2017</b>	<b>2 684 108</b>

(1) La juste valeur moyenne pondérée des UAR/UALR attribuées au cours du trimestre était de 58 \$.

## UAD

	NOMBRE D'UAD
En circulation au 1 <sup>er</sup> janvier 2017	4 131 229
Émises <sup>(1)</sup>	36 362
Règlement des UAR/UALR	101 066
Dividendes crédités	48 326
Réglées	(60 229)
<b>En circulation au 31 mars 2017</b>	<b>4 256 754</b>

(1) La juste valeur moyenne pondérée des UAD attribuées au cours du trimestre était de 59 \$.

## OPTIONS SUR ACTIONS

	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ (\$)
En circulation au 1 <sup>er</sup> janvier 2017	10 242 162	52
Attribuées	2 976 722	59
Exercées <sup>(1)</sup>	(1 102 575)	47
Objet d'une renonciation	(166 133)	57
<b>En circulation au 31 mars 2017</b>	<b>11 950 176</b>	<b>54</b>
<b>Exercçables au 31 mars 2017</b>	<b>3 467 271</b>	<b>45</b>

(1) Le prix d'exercice moyen pondéré par action pour les options exercées au cours du trimestre était de 58 \$.

## HYPOTHÈSES UTILISÉES DANS LE MODÈLE D'ÉVALUATION DES OPTIONS SUR ACTIONS

La juste valeur des options attribuées a été déterminée au moyen d'une variation du modèle binomial d'évaluation des options qui tient compte des facteurs spécifiques des régimes d'intéressement fondé sur des actions, comme la période d'acquisition des droits. Le tableau suivant présente les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation.

	2017
Juste valeur moyenne pondérée par option attribuée	1,97 \$
Prix moyen pondéré de l'action	58 \$
Prix d'exercice moyen pondéré	59 \$
Rendement de l'action	5,0%
Volatilité attendue	13%
Taux d'intérêt sans risque	1,0%
Durée attendue (en années)	4,0

La volatilité attendue est fondée sur la volatilité historique du cours de l'action de BCE. Le taux d'intérêt sans risque utilisé correspond au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada à la date d'attribution avec une durée égale à la durée attendue des options.

Ce document a été déposé par BCE Inc. auprès des autorités provinciales canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. On peut également le trouver sur le site Web de BCE Inc., à [BCE.ca](http://BCE.ca), sur SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com), et sur EDGAR, au [www.sec.gov](http://www.sec.gov), ou se le procurer auprès de :

#### RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Édifice A, 8<sup>e</sup> étage  
1, carrefour Alexander-Graham-Bell  
Verdun (Québec) H3E 3B3

courriel : [relations.investisseurs@bce.ca](mailto:relations.investisseurs@bce.ca)

tél. : 1-800-339-6353

télééc. : 514-786-3970

[BCE.ca](http://BCE.ca)

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires du présent document, contactez les Relations avec les investisseurs.

For an English copy of this document, please contact Investor Relations.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions (RRD) de BCE Inc., le virement automatique des dividendes, l'élimination des envois multiples ou l'envoi de rapports trimestriels, veuillez communiquer avec :

#### SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CST

320 Bay Street, 3rd floor  
Toronto, Ontario M5H 4A6  
tél. : 416-360-7725 ou 1-800-561-0934  
télééc. : 416-643-5501 ou 1-888-249-6189  
courriel : [bce@canstockta.com](mailto:bce@canstockta.com)



[bce.ca](http://bce.ca)